



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



726 A
71277
v. 1

50-
144e



ERFGOEDBIBLIOTHEEK H. CONSCIENCE



03 08 0420158 2



BIBLIOTHÈQUE
HISTORIQUE,
PHILOSOPHIQUE ET LITTÉRAIRE.

PIE IX,
PONTIFE ET SOUVERAIN,

PAR M. BALMÈS,

PRÊTRE ESPAGNOL.

AUTEUR DU CATHOLICISME COMPARÉ AU PROTESTANTISME,
DE LA PHILOSOPHIE FONDAMENTALE ET DE PLUSIEURS
AUTRES OUVRAGES RELIGIEUX ET POLITIQUES, NOMMÉ
TOUT RÉCEMMENT MEMBRE DE L'ACADÉMIE ESPAGNOLE.



A LOUVAIN,
CHEZ C.-J. FONTEYN, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

1848.

A.
71277
V, [1]

... volume, qu'à ce moment ou
 Nous ne nous distinguons pas d'une
 monde. Nous nous trouvons, continue-
 le monde, et nous apercevons quelque
 qu'on naturellement, instinctivement,
 mêmes et le monde; nous distinguons
 à séparer bien sévèrement (3). » Or,
 nous apercevons alors bien *vivement*
toutes les vérités essentielles, il est bien
 nous distinguer d'une manière bien
 Dieu; nous devrions nous en *sépa-*
 est une vérité, ce nous semble, bien
 sommes ni le monde, ni Dieu. Mais
 achè-t-il pas à cette vérité une aussi
 nous. C'est ce que nous verrons plus
 il faut constater, c'est cette obscu-
 selon notre philosophe, règne dans

(2) II^e année, t. 1, p. 43.

lire total, il s'ensuit évidemment que l'erreur peut être et est
 quelquefois une extravagance complète, et comme toute la pos-
 sibilité, toutes les chances d'erreur sont dans la réflexion, et
 non ailleurs, il s'ensuit encore, non moins clairement, que,
 si l'on s'en tient aux paroles de notre auteur, la réflexion peut
 conduire et conduit quelquefois jusqu'à l'extravagance com-
 plète; ce que M. Cousin avait déjà prouvé ailleurs d'une autre
 manière (3).

Quoi qu'il en soit de toutes ces absurdités, on voit bien que
 cette faculté qui seule répand la lumière au sein de l'obscurité
 dont la conscience est enveloppée, la réflexion joue un grand
 rôle dans le système de M. Cousin : voyons donc les caractères
 et les fonctions qu'il lui assigne. « La réflexion, dit-il, ne crée
 » rien, et ne peut rien créer, tout préexiste à la réflexion dans
 » la conscience, mais tout y préexiste confusément et obscu-
 » rément; c'est l'œuvre de la réflexion, en s'ajoutant à la con-
 » science, d'éclaircir ce qui était obscur, de développer ce qui

(1) II^e année, t. 1, p. 88. (2) I^{re} année, 6^e leçon, p. 24.

(3) Voyez sur ce sujet l'Ancien Conservateur Belge, tome XXIII,
 pag. 305.

232943

18. 10. 23
Guillemet

**BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE, PHILOSOPHIQUE ET
LITTÉRAIRE.**

CINQUIÈME ANNÉE, 1848.

157

**PIÉ IX ,
PONTIFE ET SOUVERAIN.**



LOUVAIN, IMPRIMERIE DE VANLINTHOUT ET VANDENZANDE.

PIE IX,

PONTIFE ET SOUVERAIN,

PAR M. BALMÈS,

PRÊTRE ESPAGNOL,

AUTEUR DU CATHOLICISME COMPARÉ AU PROTESTANTISME, DE LA PHILOSOPHIE
FONDAMENTALE, ET DE PLUSIEURS AUTRES OUVRAGES RELIGIEUX ET POLI-
TIQUES, NOMMÉ TOUT RÉCEMMENT MEMBRE DE L'ACADÉMIE ESPAGNOLE.



LOUVAIN,
CHEZ C. J. FONTEYN, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

1848.



PRÉFACE DU TRADUCTEUR.

Les événements politiques de notre pays nous avaient conduit, il y a quelques années, aux bords de la Vistule. Jetant de temps en temps les regards sur la patrie, nous étions bientôt contraint de les en détourner, de nous voiler la figure, pour ne pas voir une nation si grande, si magnanime, si forte jadis, si faible, si appauvrie aujourd'hui, livrée à tant de partis qui la déchirent, qui la dévorent. Il nous semblait que le génie de la discorde y avait choisi sa demeure en appelant à son secours tous les moyens que l'erreur et le mensonge ont pu enfanter pour le malheur des nations. C'est à peine si la guerre civile s'était terminée, les cadavres étaient encore chauds et sanglants, les cendres de tant de ruines n'avaient point cessé de fumer, quand un autre élément de discorde et désolation menaçait la malheureuse Espagne. Des missionnaires d'une nouvelle espèce avaient foulé le sol de l'Andalousie. Certaines sociétés inondaient la Péninsule de leurs livres. On voulait élever à côté des tribunes politiques, des prêches. Ni leurs doctrines, ni leurs entreprises, ni leurs livres (1), n'ont pu faire fortune dans le royaume de Pélage et de saint Ferdinand.

Dieu, qui veille sur les nations et qui n'abandonne jamais les peuples qui lui sont restés toujours fidèles, avait suscité un homme pour couper court à la maladie, avant qu'elle eût pris des développements. Dans une ville de second ordre de la Catalogne, un simple prêtre, aussi distingué par son esprit que par sa modestie et ses vertus, s'était nourri, pendant la guerre civile, des doctrines émises par les écrivains du treizième siècle; il avait étudié la littérature politique et religieuse dans des sources limpides. Il fouille les Pères de l'Église, il étudie leurs interprètes; il médite sur les canons des conciles, qu'il avait déjà approfondis avec succès dans une des univer-

(1) Brown, la Bible en Espagne.

BIBLIOTHÈQUE
HISTORIQUE,
PHILOSOPHIQUE ET LITTÉRAIRE.

PIE IX,
PONTIFE ET SOUVERAIN,
PAR M. BALMÈS,
PRÊTRE ESPAGNOL.

AUTEUR DU CATHOLICISME COMPARÉ AU PROTESTANTISME,
DE LA PHILOSOPHIE FONDAMENTALE ET DE PLUSIEURS
AUTRES OUVRAGES RELIGIEUX ET POLITIQUES, NOMMÉ
TOUT RÉCEMMENT MEMBRE DE L'ACADÉMIE ESPAGNOLE.

A LOUVAIN,
CHEZ C.-J. FONTEYN, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

—
1848.

A.

71277
V, [1]

Nous ne nous distinguons pas d'une
 monde. Nous nous trouvons, continue-
 le monde, et nous apercevons quelque
 quoi naturellement, instinctivement,
 mêmes et le monde; nous distinguons
 à séparer bien sévèrement (3). » Or,
 nous apercevions alors bien *vivement*
toutes les vérités essentielles, il est bien
 nous distinguer d'une manière bien
 Dieu; nous devrions nous en *sépa-*
 est une vérité, ce nous semble, bien
 sommes ni le monde, ni Dieu. Mais
 achève-t-il pas à cette vérité une aussi
 nous. C'est ce que nous verrons plus
 qu'il faut constater, c'est cette obscu-
 selon notre philosophe, règne dans

(2) II^e année, t. I, p. 43.

lire total, il s'ensuit évidemment que l'erreur peut être et est
 quelquefois une extravagance complète, et comme toute la pos-
 sibilité, toutes les chances d'erreur sont dans la réflexion, et
 non ailleurs, il s'ensuit encore, non moins clairement, que,
 si l'on s'en tient aux paroles de notre auteur, la réflexion peut
 conduire et conduit quelquefois jusqu'à l'extravagance com-
 plète; ce que M. Cousin avait déjà prouvé ailleurs d'une autre
 manière (3).

Quoi qu'il en soit de toutes ces absurdités, on voit bien que
 cette faculté qui seule répand la lumière au sein de l'obscurité
 dont la conscience est enveloppée, la réflexion joue un grand
 rôle dans le système de M. Cousin : voyons donc les caractères
 et les fonctions qu'il lui assigne. « La réflexion, dit-il, ne crée
 » rien, et ne peut rien créer, tout préexiste à la réflexion dans
 » la conscience, mais tout y préexiste confusément et obscu-
 » rément; c'est l'œuvre de la réflexion, en s'ajoutant à la con-
 » science, d'éclaircir ce qui était obscur, de développer ce qui

(1) II^e année, t. I, p. 88. (2) I^{re} année, 6^e leçon, p. 24.

(3) Voyez sur ce sujet l'Ancien Conservateur Belge, tome XXIII, pag. 305.

1339 u3

18. 10. 23
Cyrenne

**BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE, PHILOSOPHIQUE ET
LITTÉRAIRE.**

CINQUIÈME ANNÉE, 1848.

[13]

**PIÉ IX ,
PONTIFE ET SOUVERAIN.**



LOUVAIN, IMPRIMERIE DE VANLINTHOUT ET VANDENZANDE.

PIE IX,

PONTIFE ET SOUVERAIN,

PAR M. BALMÈS,

PRÊTRE ESPAGNOL,

**AUTEUR DU CATHOLICISME COMPARÉ AU PROTESTANTISME, DE LA PHILOSOPHIE
FONDAMENTALE, ET DE PLUSIEURS AUTRES OUVRAGES RELIGIEUX ET POLI-
TIQUES, NOMMÉ TOUT RÉCEMMENT MEMBRE DE L'ACADÉMIE ESPAGNOLE.**



LOUVAIN,
CHEZ C. J. FONTEYN, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

1848.



PRÉFACE DU TRADUCTEUR.

Les événements politiques de notre pays nous avaient conduit, il y a quelques années, aux bords de la Vistule. Jetant de temps en temps les regards sur la patrie, nous étions bientôt contraint de les en détourner, de nous voiler la figure, pour ne pas voir une nation si grande, si magnanime, si forte jadis, si faible, si appauvrie aujourd'hui, livrée à tant de partis qui la déchirent, qui la dévorent. Il nous semblait que le génie de la discorde y avait choisi sa demeure en appelant à son secours tous les moyens que l'erreur et le mensonge ont pu enfanter pour le malheur des nations. C'est à peine si la guerre civile s'était terminée, les cadavres étaient encore chauds et sanglants, les cendres de tant de ruines n'avaient point cessé de fumer, quand un autre élément de discorde et de désolation menaça la malheureuse Espagne. Des missionnaires d'une nouvelle espèce avaient foulé le sol de l'Andalousie. Certaines sociétés inondaient la Péninsule de leurs livres. On voulait élever à côté des tribunes politiques, des prêches. Ni leurs doctrines, ni leurs entreprises, ni leurs livres (1), n'ont pu faire fortune dans le royaume de Pélage et de saint Ferdinand.

Dieu, qui veille sur les nations et qui n'abandonne jamais les peuples qui lui sont restés toujours fidèles, avait suscité un homme pour couper court à la maladie, avant qu'elle eût pris des développements. Dans une ville de second ordre de la Catalogne, un simple prêtre, aussi distingué par son esprit que par sa modestie et ses vertus, s'était nourri, pendant la guerre civile, des doctrines émises par les écrivains du treizième siècle; il avait étudié la littérature politique et religieuse dans des sources limpides. Il fouille les Pères de l'Église, il étudie leurs interprètes; il médite sur les canons des conciles, qu'il avait déjà approfondis avec succès dans une des univer-

(1) Brown, la Bible en Espagne.

sités d'Espagne (1), met ces doctrines en parallèle avec les doctrines des écrivains modernes, et publie son œuvre du catholicisme comparé au protestantisme ; œuvre qui a déjà mérité l'honneur d'être traduite en plusieurs langues. Cette œuvre est l'épée qui tranche dans sa racine la doctrine nouvelle qui voulait s'implanter dans la Péninsule. C'est le rempart contre lequel sont venues se briser les espérances des sectaires à l'égard d'un pays si fécond en saints et en martyrs. Quand nous avons fait connaître cet ouvrage aux habitants d'un pays étranger dans le journal (2) dont les rédacteurs accueillirent avec autant de bienveillance que d'empressement nos études sur la littérature politique et religieuse de l'Espagne, nous n'avons pas à regretter d'avoir dit que si Bossuet avait sauvé la France du protestantisme par son livre des Variations de l'Église protestante, l'abbé Balmès avait préservé l'Espagne de cette nouvelle calamité par le sien.

On ne doit pas s'étonner si la philosophie du dix-huitième siècle a exercé ses ravages dans certaines régions de la société espagnole. Paris est la métropole de l'humanité ; la France est un foyer d'où partent le mal et le bien pour rayonner sur tout l'univers. Les doctrines politiques et morales des encyclopédistes, présentées avec le charme d'un style attique, avaient fait des prosélytes en Espagne. Ces poisons offerts dans des vases de Corinthe avaient été bus à longs traits par les professeurs des académies, par des membres de la magistrature, par une partie considérable des habitants des grandes villes. Les chefs, les premiers individus de tant d'émigrations, comme l'Espagne en voit depuis un demi-siècle, se sont faits, en rentrant dans leur patrie, les apôtres de ces doctrines. Les malheurs, les bouleversements par lesquels l'Espagne a passé, les erreurs qui désolent le pays, les systèmes qui s'étalent dans la tribune politique et académique, ne sont que le produit d'une telle école. L'abbé Balmès a écrit la philosophie fondamentale, la philosophie élémentaire, le critérium, les lettres sur la religion, les remarquables articles d'un journal politique (3). Il

(1) Cervera.

(2) Feuilles catholiques de Munich.

(3) *Pensamiento de la nacion*.

a obtenu déjà, avec ses ouvrages, ce que Châteaubriand et d'autres membres distingués de l'école catholique française ont obtenu en France : d'effacer bien des préjugés, de faire revenir bien des esprits égarés par des sentiments aussi nobles et généreux que faux et erronés.

Pour bouleverser la société de fond en comble, pour arriver à de nouvelles révolutions, il était nécessaire d'introduire parmi le peuple, d'inculquer aux classes inférieures de la société les doctrines perversives du dernier siècle. Il fallait pour cela leur offrir partout la boisson dans des coupes perfides (1). Quand on offre aux enfants des joujoux, ils s'arrêtent plus à en considérer les formes extérieures et les ornements, que la valeur intrinsèque. On pourrait craindre que les basses classes ne goûtassent les doctrines du roman-feuilleton, si le style et la forme l'emportaient sur la bonté de la morale enseignée tous les jours par les romans-feuilletons des journaux de Paris et des départements. Les feuilletons du *Constitutionnel*, de *la Presse*, de *Débats* et de tous les journaux de France sont reproduits par les journaux de plusieurs nuances de l'Espagne. Ils inondent les villes, pénètrent dans les hameaux et dans les campagnes. L'abbé Balmès a déjà publié quelques petits livres pour le peuple. Après avoir écrit pour les hautes régions de la société, pour les régions de la politique et de la science, il sait qu'une autre mission lui est déferée, entouré comme il le sera d'une pléiade d'écrivains qui ne cesseront de l'appuyer, de l'aider dans la sainte œuvre de préserver le peuple espagnol du nouveau fléau qui le menace.

Les quarante membres de l'Académie espagnole viennent de lui accorder la couronne qu'on décerne aux écrivains éminents. Sans aucune démarche, sans briguer le moins du monde cet honneur, l'abbé Balmès a été nommé à l'unanimité membre de l'Académie espagnole. Nous nous en réjouissons, nous y voyons un bon augure pour la religion et pour les lettres. M. l'abbé Balmès fera voir au sein de l'Académie que l'Église en Espagne, aussi bien que partout ailleurs, n'a jamais été hostile ni aux sciences ni aux lettres, et que les unes et les autres n'ont été

(1) *Littérature des feuilletons.*

si grandes, si robustes, que lorsqu'elles se sont échauffées à la chaleur de la foi religieuse.

Le grand spectacle que Pie IX donne au monde ne pouvait faire moins que d'attirer l'attention de la catholique Espagne. La presse, les différents partis, se sont emparés des actes et de la nouvelle marche politique du pontife. Tous s'en sont préoccupés. Les journaux de différentes nuances ont jugé ces actes d'après les vues et les intentions des partis politiques dont ils sont les organes.

Il y a en Espagne, à l'égard de Pie IX, comme partout ailleurs, des hommes qui craignent et qui voient dans chaque acte du nouveau pontife une pierre abattue de l'édifice dont le soutien et la conservation lui sont confiés. Il n'y a pas de doute que les craintes de ces hommes ne soient excusables; car sans doute ils ignorent qu'un édifice qui touche au ciel par la tête et à la terre par les pieds, un édifice qui compte dix-huit siècles de durée, ne dépend en aucune façon de telle ou telle forme politique. Il y en a d'autres qui voudraient voir Pie IX immobile dans le mouvement universel qui agite le monde. Tels sont là, comme ailleurs, les hommes du pouvoir. Ils ignorent sans doute que Pie IX n'a pas ramassé son sceptre dans la rue, qu'il ne le doit pas à une insurrection de caserne, ni à des intrigues de coterie, ni à des tactiques de minorités ou de majorités parlementaires, grandes et très-libérales hors du pouvoir, oppressives et tyranniques lorsqu'elles y montent. De tels hommes ne savent pas que les princes, les puissances qui doivent leur autorité à de telles sources ne peuvent réformer ni entreprendre une politique grande et supérieure à tous les partis; qu'il n'y a que les gouvernements vraiment nationaux et indépendants qui puissent faire les vraies réformes. Il n'y a que les princes, les souverains et les gouvernements qui ne doivent leur pouvoir ni à l'influence des étrangers, ni à la coopération des armes auxiliaires, ni aux intrigues des cabinets dont la politique est réduite à l'agrandissement de certaines familles; il n'y a, disons-nous, que ces souverains qui puissent procurer aux nations la vraie liberté, le bonheur et l'indépendance. Tels princes, tels souverains, tels gouvernements, comme ils ne doivent leur pouvoir qu'à la volonté libre

de la nation, ou aux lois fondamentales, peuvent seuls s'élever au-dessus des partis. Les autres, au contraire, sont obligés de transiger avec les partis, et de soumettre à leurs exigences les intérêts de la nation.

Un certain parti voudrait en Espagne que Pie IX marchât à la tête du parti des impatients, comme si l'œuvre des réformes pouvait être l'œuvre de l'improvisation. Les impatients voudraient, dans le rêve d'une unité générale des nations, que Pie IX abdiquât le sceptre temporel, ou qu'il se constituât le chef de toute la famille italienne. Pie IX veut respecter le pouvoir des autres princes de l'Italie, car il veut qu'on respecte le sien; il laisse au temps, qui est le vrai ministre de la Providence, le soin de compléter l'œuvre qu'on ne pourrait tenter maintenant sans de grands bouleversements pour l'Italie. Pie IX sait bien que le jour où l'on voudrait attenter à l'indépendance du sceptre qu'il porte, les cent millions d'âmes qui adressent au Ciel des prières pour le succès de son entreprise, formeraient autour de lui un rempart pour le soutenir.

Il était réservé en Espagne à l'abbé Balmès de parler de l'œuvre de Pie IX, de dire la vérité à tous les partis, d'expliquer les actes de ce pontife tels qu'ils sont. Il s'adresse aux monarchiques aussi bien qu'aux républicains, aux progressistes comme aux doctrinaires, aux montémolinistes et aux isabélites, au peuple et au clergé; il leur parle avec cette indépendance de l'homme qui ne doit rien aux gouvernements, avec l'impartialité de l'écrivain qui sait se placer dans les hautes régions de la vérité.

L'Église catholique a eu toujours la mission de civiliser et de guider le monde par la papauté, par les évêques. Le pontificat romain a une grande mission à remplir au milieu du dix-neuvième siècle. Pie IX la commence. Ses successeurs la continueront. Cette mission, c'est la réunion de la liberté, de la science et de la religion dans un même faisceau.

Il y a aujourd'hui trois grandes puissances morales qui agitent le monde, et auxquelles sont liées les destinées de ce siècle : l'intelligence, la liberté civile et politique, la foi religieuse. Depuis trois cents ans elles étaient en lutte. Leur combat a fait le malheur des sociétés modernes, des sciences dans leurs

progrès, de la Religion dans l'influence salutaire qu'elle est destinée à exercer sur les nations. La liberté, lorsqu'elle est devenue solitaire, lorsqu'elle s'est divertie de la religion, s'était faite fataliste, intolérante, sauvage, comme l'a dit l'apologiste d'O'Connell (1). La science et l'intelligence, lorsqu'elles avaient cessé de se réchauffer au feu de la foi religieuse, étaient devenues sceptiques, orgueilleuses, tyranniques. Le catholicisme n'avait jamais répudié la vraie liberté, sa sœur; il avait repoussé la liberté sauvage, la science sceptique, comme bâtarde. Les amis de la vraie liberté, de la liberté politique, fondée sur la liberté morale des individus, comme l'a très-bien démontré un éloquent orateur sacré (2), gémissaient et sur les calamités produites par la liberté sauvage et sur le schisme survenu entre la religion et la vraie liberté. Les amis du progrès des sciences, gémissaient aussi sur les dangers de l'esprit humain séparé de la foi. Lorsqu'on a nié, et l'on nie l'autorité religieuse, on a nié tout ce qui sauve-garde les intérêts les plus sacrés de l'humanité, les droits de l'homme; lorsqu'on a séparé la science de la foi, on a privé l'intelligence de la garantie la plus puissante dans la société. Ceux qui voudraient repousser la vraie liberté politique et civile, ou enrayeraient le monde ou enchaîneraient le développement social du christianisme.

Une telle situation ne pouvait se prolonger sans un grave dommage pour les croyances catholiques, pour les vrais progrès des sciences, pour les gouvernements et pour les peuples. Les hommes de foi, les hommes de science et les hommes de liberté gémissaient de ce schisme. Tous attendaient un homme qui, revêtu d'une mission divine, répondît aux grands besoins qui travaillent les temps modernes. La vraie liberté politique, qui est née dans le sein de l'Église catholique, cette liberté qu'aucune législation païenne, qu'aucun législateur n'a su formuler aussi bien que l'Évangile et Jésus-Christ, par l'entremise des pontifes ses vicaires sur la terre, avait besoin d'être bénie, comme l'a très-bien dit le même orateur (3),

(1) Le père Ventura.

(2) Conférences de l'abbé Bautain, à Notre-Dame de Paris.

(3) L'abbé Bautain, seconde conférence sur la liberté et la religion.

pour régner dans le monde, pour être saluée comme la fille du Ciel; l'intelligence avait besoin d'un garant, pour acquérir dans les sociétés modernes l'influence qu'elle doit exercer. Pie IX est monté sur la chaire de saint Pierre. De grandes espérances sont nées dans tous les cœurs généreux. Ils ont d'abord cru qu'un beau spectacle allait être donné au monde, aux princes, aux peuples, aux hommes de science, de liberté et de foi. Tous ont cessé de maudire le siècle : le siècle politique et scientifique, le siècle libéral, le siècle croyant, tous ont tendu la main au noble pontife, qui, sans désertier la foi, sans compromettre les intérêts de l'Eglise, se fait le gérant de la science, baptise la liberté, et démontre au monde entier que la religion, la science et la liberté, filles toutes les trois du Ciel, peuvent être sœurs sur la terre, unies dans un même faisceau par le vicaire de Celui qui est venu prêcher au monde la vraie liberté, la vraie égalité et tous les droits de l'homme. C'est l'esquisse de cette union que M. Balmès a essayée dans cet écrit, dont la traduction est offerte au public. Ceux qui connaissent les autres ouvrages de l'éminent publiciste espagnol, y verront qu'il est toujours à la hauteur où l'opinion l'a placé dans la république des lettres.

PIE IX,

PONTIFE ET SOUVERAIN.

CHAPITRE PREMIER.

NOUVEAUTÉ ET GRANDEUR DU SPECTACLE.

Le pontificat de Pie IX a mis le monde dans l'attente : peu d'événements ont appelé l'attention avec autant de vivacité, agité aussi profondément les esprits, provoqué des réflexions aussi graves, et ouvert un champ aussi vaste à des conjectures et à des prédictions. Le monde catholique vient d'entendre la nouvelle de deuil : « Le Pape est mort !... » Un moment après celle de joie arrive : « Nous avons un pape... » *Papam habemus...* Pendant que les gouvernements d'Europe pensent aux éventualités de l'élection future, ils apprennent avec surprise que l'élection était déjà faite. L'influence de l'ambassadeur français dans le conclave est une vulgarité. Rossi ne savait pas même quels étaient les desseins de Louis-Philippe. Avant qu'il eût reçu ses lettres de créance et des instructions d'aucune espèce, l'élection était terminée. Le gouvernement des Tuileries fut surpris aussi bien que le dernier des Parisiens par la nouvelle de l'élection. L'unanimité, la promptitude, tout est singulier dans cette élection. Personne n'y prit part, à l'exception de ceux qui devaient y concourir ; le conclave, par un mouvement spontané et entièrement libre ; se fixa dans un temps très-court ; et la capitale du monde chrétien proclama le cardinal Mastai-Ferreti avec le nom de Pie IX.

Que fera le nouveau pontife ? Son premier acte politique est l'amnistie. Un cri d'applaudissement retentit dans toute l'Europe à la clémence du pontife. Les prisonniers qui recouvrent la liberté, les condamnés qui obtiennent le pardon, les exilés qui respirent de nouveau l'air de la patrie, exaltent, pleins de joie, la main libérale qui leur accorde le bienfait ; les catholiques voient avec un vif plaisir cet acte de bonté paternelle

dans celui qui est le père de tous les fidèles, le libéralisme salue l'amnistie comme l'aurore de la liberté; et la masse du peuple, qui, avant de s'égarer, se passionne pour les idées généreuses, applaudit avec enthousiasme et délire le pape qui pardonne et oublie. Rome commence à présenter un aspect nouveau : on y remarque un mouvement inusité, il y règne de l'agitation, des nouvelles circulent de tous côtés sur des réformes, sur la liberté, sur des projets d'un système qui pourrait changer la face des affaires; et l'univers entier prête une oreille attentive au bruit sourd qui se lève dans la capitale du monde catholique. Rome, la cité des grandes destinées, des événements extraordinaires; Rome, la clef des changements profonds qui surviennent dans la marche des nations, Rome s'agite; Rome, le cœur du monde, se prépare pour des choses nouvelles. Quelles destinées inconnues attendent le monde?

Bientôt après, la presse s'élargit, elle obtient une latitude inattendue, quoiqu'elle soit sujette à la censure; le père Ventura loue dans la chaire les doctrines politiques d'O'Connell. Ses paroles chaleureuses s'impriment à Rome avec la permission de l'autorité. Un conseil d'État est convoqué, un conseil municipal établi dans la capitale, et pour complément de toutes ces mesures, le gouvernement met les armes dans les mains du peuple, et organise avec célérité la garde nationale.

Un changement si subit et si profond, provoqué par un pape, émeut toute la péninsule italienne; des battements inaccoutumés du cœur se font sentir jusqu'aux extrémités, depuis la Calabre jusqu'à Venise et Turin. Des vivat enthousiastes retentissent en faveur du pape et de l'indépendance de l'Italie; dans les attroupements du peuple, le cri des insurgés est celui de : Vive Pie IX ! et l'hymne de Pie IX devient le cantique de la liberté. Le duc de Toscane est entraîné par le flot démocratique, celui de Lucques tremble, va et vient, ne sait que faire, et finit par abdiquer. La cour de Naples s'inquiète, Charles-Albert observe, l'Autriche étend et renforce son cordon de baïonnettes, et pendant qu'elle attend d'autres événements, s'empare de Ferrare. Le gouvernement pontifical proteste : le cabinet de Vienne, ce cabinet, que quelques-uns regardaient peu auparavant comme l'appui nécessaire de la cour de Rome,

se trouve en désaccord avec elle. A Rome on parle, on écrit ouvertement contre l'Autriche, on y prend une attitude qui ne peut que déplaire à ce haut protecteur. Alors la diplomatie européenne se met en mouvement, toutes les régions politiques s'agitent, tous les journaux libéraux, religieux ou impies se déclarent ouvertement pour le pape. Il paraît que le mot d'*ultramontanisme* devait être le synonyme de progrès et de liberté.

Il faut avouer qu'il y a dans ce spectacle quelque chose de nouveau qui anéantit, une complication qui étonne, une magnitude qui étourdit; il y a là quelque chose qui ravit et qui effraie. L'histoire avec ses leçons, l'expérience avec ses désabusements, l'avenir avec ses nuages, la société avec ses besoins, la révolution avec ses exigences, l'ancien monde qui tombe en lambeaux, le monde nouveau qui envahit, qui avance, qui déborde quelquefois par des ruisseaux de flammes, tout cela se groupe devant l'entendement, et l'esprit ému, agité, flottant, se demande à lui-même qu'est-ce qui arrive? qu'est-ce qui arrivera?

Il serait bien inutile de s'opiniâtrer à le méconnaître : nous assistons à un de ces événements graves, transcendants dont il y a peu d'exemples dans l'histoire : l'objet est grand, gigantesque, immense; prenons garde de le croire petit. On pourrait appliquer ici une parole du comte de Maistre : « Cela n'est pas un événement, cela est une époque. » Réfléchissons sur cette époque, interrogeons la raison, consultons l'histoire, regardons l'expérience; oui..., mais prenons garde d'exagérer l'argument d'analogie : la difficulté ne consiste pas seulement à trouver les ressemblances; il est plus difficile de découvrir les différences. Si dans deux pays le ciel se couvre, le tonnerre retentit et les éclairs enflamment l'horizon, il n'est pas difficile de reconnaître qu'il y a de la ressemblance dans les deux phénomènes. La vraie difficulté consiste à distinguer si les dispositions atmosphériques sont les mêmes; si le vent qui souffle est le même; si dans l'une et l'autre il y a le génie du mal répandant la désolation et la mort, ou si dans l'une d'elles existe le génie du bien qui permet l'agitation pour rafraîchir et purifier l'atmosphère par une pluie vivifiante.

CHAPITRE II.

L'HOMME.

Qui est Pie IX ? Quelles sont ses qualités personnelles ? — On nous dira peut-être : A quoi servent les qualités de l'homme?... Hélas ! elles servent beaucoup si l'on ne veut pas effacer les pages de l'histoire. Tous les grands événements , bons ou mauvais , sont liés aux qualités personnelles de quelques hommes. Lorsque le ciel veut répandre sur la terre le trésor de ses bénédictions ou la coupe de son indignation , il surgit des hommes aptes à ce dessein. Tantôt brille le génie , tantôt la sainteté , tantôt un grand caractère. Quelquefois le Ciel permet que le criminel remonte au pouvoir ou que le faible prenne les rênes qu'il ne pourra pas manier. Pour transformer l'Orient vint Alexandre le Grand ; pour convertir la république romaine en empire , César et Auguste ; pour la voir périr , Augustule ; pour éclairer le chaos de la barbarie , Charlemagne ; pour arrêter la corruption universelle , saint Grégoire VII et saint Bernard ; pour découvrir un nouveau monde , Christophe Colomb ; pour fonder la puissance de la monarchie de Philippe II , Isabelle , Ferdinand , Cisneros ; pour élever la monarchie de Louis XIV , Henri IV , Richelieu ; pour mourir avec elle , le bon , le faible Louis XVI ; pour la révolution anglaise , Cromwell ; pour celle des États-Unis , Washington ; pour égarer les idées en religion , Voltaire ; pour exalter les esprits en politique , Rousseau ; pour pousser la révolution , Mirabeau ; pour la dominer , Napoléon. Les qualités personnelles du pontife ne sont pas indifférentes ; il y aura des moments critiques dans lesquels tout dépendra d'elles. A présent même , on ne peut bien comprendre la signification de plusieurs actes , si l'on met de côté les qualités personnelles du pontife. Comme les personnes qui se trouvent dans une hauteur si élevée représentent de grandes institutions , leurs qualités en elles-mêmes sont de grandes choses et exercent une grande influence dans le bien ou le mal des peuples. Jetons un coup d'œil sur l'histoire d'Espagne. N'est-il pas vrai , n'est-il pas très-vrai , que le caractère , les faibles-

ses et les fautes de quelques personnes y ont eu une grande influence dans la marche des événements ?

Qui est Pie IX ? Est-il connu par hasard comme homme de principes sains, mais souples, d'âme tiède, de mœurs légères, aimant l'auréole populaire, d'un caractère faible, facile à être entraîné par la ruse à de profonds précipices ? Non, le pape n'est rien de tout cela : Pie IX est non tel que pourrait le peindre la flatterie ou le respect, mais tel que le présentent la vérité et tous ceux qui le connaissent à fond, un homme digne, sous tous les rapports, du poste élevé qu'il occupe ; Pie IX est homme de mœurs sévères, d'une piété sincère et profonde, et de charité ardente. Prêtre avant d'être politique, pontife avant d'être roi, il consacre beaucoup de temps à l'oraison, il implore la bénédiction du Ciel sur l'Église commise à sa sollicitude paternelle, et sur les peuples confiés à son gouvernement temporel. La piété qu'il thésaurise, priant en secret, *in abscondito*, éclate quand il se montre en public ; les populations ravies et attendries le voient célébrer les divins mystères avec une ferveur édifiante, prêcher avec une onction persuasive la parole divine, distribuer de sa propre main le pain eucharistique, visiter la maison du pauvre, soulager les affligés, et se manifester en tout et partout le digne vicairé de Celui qui passa sur la terre *en faisant le bien*.

L'enthousiasme qu'il excite à Rome et dans ses États provient et de toutes les classes, et des hommes de toutes les idées, de tous les partis. Les incrédules mêlent sans doute avec une intention sinistre leurs applaudissements à ceux de la multitude. Mais celle-ci aime, vénère, adore le pape, car elle voit un pontife modèle de toutes les vertus, car elle sait que son pardon n'est fils ni des calculs de l'intérêt, ni de l'amour des applaudissements, mais de la clémence et de la charité ; car cette multitude sait que ces réformes ne naissent pas de la vanité d'innovation, mais de la passion du bien ; car elle sait que l'affabilité du pontife n'est pas un moyen employé pour capter la popularité, mais le fruit de son humilité et de sa modestie ; car elle sait que la simplicité dans sa personne, les économies dans sa suite, ne proviennent pas d'un senti-

ment d'avarice, mais du désir ardent de secourir les pauvres et de soulager les peuples.

Voilà ses qualités actuelles. Quel est son passé? Après avoir eu dans ses premières années quelque inclination pour la carrière militaire, profession noble qui a quelque prestige pour les cœurs bien placés, il se consacre à l'état ecclésiastique; il commence ses fonctions en se vouant au soin des enfants d'un hospice. Il désire recevoir les ordres sacrés; mais une maladie cruelle, l'épilepsie, lui barre le chemin. Le jeune Mastai-Ferreti ne se décourage pas; sûr de sa vocation, il cherche dans la foi divine les ressources qu'il ne pouvait trouver dans la science de l'homme; l'oraison est son remède: il prie avec persévérance, il invoque avec amour et confiance Celle *qui est la consolatrice des affligés*, et l'épilepsie disparaît. Il reçoit l'ordre du sacerdoce, et, conformément à sa vocation de charité, il se trouve à la tête d'un hospice. Qu'il est beau de trouver toujours au milieu des enfants orphelins, au milieu des pauvres, au milieu des hommes sans protection et sans appui, le jeune prêtre destiné à devenir un jour le vicaire de Celui qui a dit: « Laissez venir à moi les petits enfants; » de Celui qui se plaisait à se voir entouré de pauvres, de malades, des infortunés de toutes les classes, pour répandre les paroles d'amour accompagnées de remèdes et de soulagements!

Le jeune Mastai-Ferreti, après s'être inspiré, non pas sous des voûtes dorées, ni entre le luxe et les plaisirs, mais devant le spectacle le plus grave, le plus instructif auquel l'homme peut assister ici-bas, tel que le malheur de ses semblables, se prépare à de nouvelles inspirations, tout cela pour la gloire de Dieu. Sa charité envers les hommes l'associe à une mission destinée à des terres lointaines. Il traverse la Méditerranée et l'Océan. De terribles et continuelles tempêtes mettent en danger le frêle vaisseau, et le jeune prêtre qui venait d'assister aux misères de l'humanité dans l'obscurité d'un hospice est appelé maintenant à courir de grands périls, à être témoin de ces spectacles effrayants et sublimes dans lesquels l'homme faible, luttant avec les forces colossales de la nature, reconnaît son impuissance, et, agenouillé sur une faible planche, invoque par l'intermédiaire de l'*Étoile des mers* Celui qui dompte les ouragans et dissipe les orages.

Il y a dans les grands spectacles de la nature quelque chose qui élargit et fortifie l'âme. Lorsque la vue de nations différentes, de civilisations variées, de mœurs et d'usages divers, vient se joindre à ces spectacles, l'esprit acquiert une certaine ampleur qui exerce une influence salutaire sur l'intelligence et le cœur, en agrandissant les idées, et en élevant les sentiments. On se plaît à considérer le jeune missionnaire destiné à s'asseoir un jour dans la chaire de saint Pierre, voguer sur l'immensité de l'Océan, admirer les rivières magnifiques, les hautes montagnes de l'Amérique; traverser ces forêts, ces plaines, où la nature riche, féconde, livrée à elle-même, montre avec une profusion luxuriante les trésors de son sein, dans l'abondance, dans la variété et dans la beauté de ses plantes et de ses animaux; on se plaît à le voir courir des dangers parmi les sauvages, dormir dans de pauvres chaumières, se coucher en plein air et passer la nuit sous cet horizon si resplendissant qui surprend le voyageur dans les régions australes. La Providence, qui destinait le jeune Mastai à régner sur un peuple et à gouverner l'Eglise universelle, le conduisait par la main à visiter d'autres nations et à contempler les merveilles de la création. Revenu à Rome, possédant toute l'estime de Léon XII, il fut nommé évêque de Spolète, puis évêque d'Imola, et promu dernièrement à la dignité de cardinal par le vénérable pontife son prédécesseur, Grégoire XVI.

Le pape, d'après les renseignements des personnes qui le connaissent bien, réunit deux qualités : une grande sensibilité et un complet empire sur lui-même, d'où provient la parfaite égalité d'esprit qu'il conserve dans toutes les vicissitudes. Ce sont précisément les deux qualités qui forment les grands caractères, ces caractères si rares dans le monde. Sensibilité : car l'homme sans cœur est froid, il est incapable de grandes actions, et penche régulièrement vers l'égoïsme. Lorsque le sentiment manque, l'esprit n'est pas fécond, on voit très-mal les objets, car on les regarde d'un point de vue mesquin. Ce qui est grand s'amoindrit, ce qui est petit est converti en fantômes. A la place des émotions nobles et généreuses, on met les passions de l'amour-propre, de la crainte, qui re-

cule devant les objets de dimensions vastes , et fait tout réduire aux étroites proportions du spectateur craintif. Avec un cœur sec , on ne prend pas de part aux malheurs de l'humanité, ni aux besoins qu'ils créent. On ne sent pas la sublimité du sacrifice , on n'aime pas les hommes avec cet amour vif , profond , actif , efficace , qui ne se contente pas de paroles stériles , qui fait le bien en dépit de toutes les difficultés , qui ne pense ni à la médisance ni à l'ingratitude , et qui immole la vie et quelque chose de plus cher que la vie , s'il est nécessaire, pour faire le bien de ses semblables. Sensibilité que tous les bienfaiteurs du genre humain ont eue très-délicate ; qu'eut aussi dans un degré éminent Jésus-Christ , qui s'apitoie si tendrement sur la foule : *misereor super turbam* ; qui pleure à la vue du tombeau de Lazare , qui pleure sur les malheurs de Jérusalem , qui , dans le jardin de Gethsémani , en proie à une tristesse mortelle , arrose la terre avec la sueur de son sang. Empire sur soi-même : sans cela le cœur est emporté par tous les vents , et la faiblesse de la chair nuirait à la promptitude de l'esprit ; empire complet , tranquille , qui naît d'une grande fermeté d'âme , de la fixité dans les idées , de la préméditation dans les résolutions , et surtout de la rectitude d'intention et du témoignage d'une conscience pure. Alors , quand on réunit ces qualités , il y a une énergie irrésistible pour l'action et une fermeté inébranlable pour la résistance ; c'est alors que s'accomplit le type du poète , l'homme juste qui ne s'effraye ni par les clameurs de la multitude , ni par l'aspect féroce des tyrans.

On voit se refléter ce caractère dans la conduite de Pie IX. L'entreprise qu'il a abordée est si difficile , se trouve si parsemée de dangers , exige une telle combinaison de valeur et de prudence , de douceur et de fermeté , commande simultanément l'attention sur tant d'objets si variés , si grands , cette entreprise peut compter tant d'obstacles , un tel nombre d'ingratitude , avec tant de contrariétés , de peines , d'amertumes , que le seul fait de la tenter , de la concevoir , révèle déjà une grande âme.

CHAPITRE III.

LE PONTIFE.

Pie IX ne s'est pas aveuglé sur l'esprit ni sur les tendances de l'époque; il n'a pas méconnu les éléments de dissolution qui s'agitent en différents sens et dans tous les coins du globe. Il fait voir, au contraire, par ses paroles et par ses œuvres, qu'il connaît la gravité des calamités actuelles, ainsi que les autres dangers qui le menacent; et qu'il tâche d'éloigner ceux-ci et d'apporter remède à celles-là. Par son allocution, dans le consistoire secret du 27 Juillet 1847, il rend grâce aux cardinaux pour son élection; mais il regrette qu'on ait pensé à lui sans qu'il le méritât, particulièrement dans ces temps, très-dangereux en vérité pour l'Eglise et pour l'Etat. Dans ses lettres apostoliques pour ordonner le jubilé universel, datées du 20 Novembre de la même année, il marque comme motif de cette grâce, les difficultés des temps et des choses, et pour cela il croit que le secours divin lui est nécessaire, afin d'éloigner du troupeau du Seigneur les pièges cachés qu'on lui tend de tous côtés.

Mais en cela, le zèle, la haute prévision du souverain-pontife rejaillissent et brillent de toute leur splendeur dans son admirable encyclique à tous les patriarches, primats, archevêques, évêques, datée de Rome, le 9 Novembre 1846. Le pape, au lieu d'abriter en son sein la pensée indigne de rabaisser en rien le mérite de son vénérable prédécesseur, profite de cette occasion pour lui rendre l'hommage d'un profond respect. « Voilà, dit-il, que sans le penser ni me l'imaginer, » par la mort de notre très-illustre prédécesseur Grégoire XVI, » dont la mémoire et les faits illustres et glorieux seront certainement admirés de la postérité, et gravés en lettres d'or » dans les fastes de l'Eglise, nous avons été promu par les se- » crètes résolutions de la Providence au suprême pontificat, » non sans un grand trouble et une grande frayeur de notre » esprit. »

Le pontife révéla ensuite la cause de ce trouble et de cette frayeur par ces paroles : « Si le poids du ministère apostolique

a été toujours regardé, et si l'on doit justement le regarder comme lourd et dangereux, il est beaucoup plus terrible maintenant, dans ces temps calamiteux pour la république chrétienne. »

Comme il avait prévu que quelques-uns craindraient que les impies ne parvinssent à le tromper, et qu'il ne connaissait pas assez leurs ruses iniques, il fait avec une sublime éloquence le tableau suivant : « Aucun de vous, vénérables frères, n'ignore qu'on forge, de nos tristes jours, la guerre la plus cruelle et la plus sanguinaire contre tout ce qui appartient au catholicisme, au moyen de ces hommes qui, liés entre eux par une société abominable, ne pouvant souffrir la saine doctrine et séparant leurs oreilles de la vérité, s'efforcent de tirer des ténèbres toute espèce d'opinions absurdes, et en les exagérant avec ardeur, tâchent de les répandre et de les disséminer parmi le peuple. Nous nous remplissons d'horreur et de la plus vive amertume, lorsque nous considérons tant et de si monstrueuses erreurs, tant et de si divers artifices pour nuire, tant de pièges, tant de conspirations avec lesquelles les ennemis de la vérité et de la lumière, maîtres accomplis dans l'art de tromper, prétendent éteindre dans toutes les âmes l'action de la piété, de la justice, de l'honnêteté, corrompre les mœurs, troubler tous les droits divins et humains, combattre et bouleverser la religion catholique et la société civile, et même les déraciner s'ils le pouvaient. » Il est impossible de décrire avec plus d'éloquence et d'énergie les maux, les dangers de l'époque, ni de peindre avec des couleurs plus animées les résolutions de l'impiété. Cependant, le pape continue le tableau, augmentant, s'il est possible, l'horreur de ce qu'il venait d'exposer : « Vous savez, vénérables frères, que ces ennemis acharnés du nom chrétien, entraînés misérablement par l'aveugle impétuosité d'une impiété frénétique, ont porté à un tel degré la témérité de penser, que, avec une audace inouïe, ouvrant la bouche pour blasphémer contre Dieu, ils n'ont pas honte d'enseigner publiquement et secrètement que les très-saints mystères de notre religion sont des faussetés et des inventions des hommes, que la doctrine de l'Eglise catholique s'oppose au bonheur et au bien-être de la société; et ils ne

craignent point de rejeter le Christ même et Dieu. Pour fasciner avec plus de facilité les peuples, pour tromper les faibles et les ignorants, pour les entraîner dans leurs erreurs, ils prétendent qu'eux seuls connaissent les voies de la prospérité. Ils ne craignent pas de se décerner le titre de philosophes, comme si la philosophie, dont l'objet unique est de chercher les vérités naturelles, pouvait repousser ce que le même Dieu, créateur suprême de toute la nature, a voulu révéler aux hommes par une grâce particulière de sa miséricorde, afin qu'ils obtiennent le bonheur et le salut ! »

Le pontife continue l'exposition et la réfutation de ces erreurs ; il parle de l'audace téméraire et sacrilège de ceux qui voudraient appliquer le progrès à la religion, comme si elle était une invention philosophique qui pourrait se perfectionner par les moyens humains. Il indique avec rapidité les motifs de crédibilité, recommande aux évêques de s'opposer avec toute leur sollicitude et toute leur diligence à ceux qui prétendent, avec une intention abominable, et sous le prétexte de progrès humain, détruire la foi et l'assujettir avec impiété à la raison. Il ajoute ensuite : « D'un autre côté, vous savez très-bien, vénérables frères, les autres erreurs monstrueuses et insignes tromperies par lesquelles les enfants de ce siècle désirent combattre avec la plus grande témérité la religion catholique, la divine autorité et les lois de l'Eglise, et fouler aux pieds les droits du pouvoir religieux et civil. A ce but tendent les réformes projetées contre cette chaire romaine de saint Pierre, dans laquelle Jésus-Christ établit le fondement inexpugnable de son Eglise. Dans ce but, se forment ces sociétés secrètes, sorties des ténèbres pour la ruine et la destruction de la religion et des Etats, anathématisées à plusieurs reprises par les souverains-pontifes nos prédécesseurs, dans leurs lettres apostoliques, que nous confirmons par la plénitude de notre pouvoir apostolique, et ordonnons qu'elles soient observées avec le plus grand scrupule. » Le pape condamne ensuite les sociétés bibliques, l'indifférence en matière de religion, soutient le célibat ecclésiastique, appelle le communisme une doctrine imique entièrement contraire au droit national, destructrice de toutes les propriétés, de tous les droits et même de la so-

ciété humaine. Il n'oublie pas de prier les évêques et les fidèles de se prémunir contre les pièges obscurs de ceux qui, vêtus de la peau de brebis, ne sont que des loups carnassiers, et s'introduisent dans le bercail sous le faux et mensonger manteau d'une piété plus pure, d'une vertu et d'une conduite plus austères; de ceux qui, en s'insinuant délicatement et en attirant avec douceur et suavité, enchaînent et tuent secrètement, séparent les hommes par la terreur de tout culte religieux, tuent et mettent en morceaux les brebis du Seigneur. En dernier lieu, le pape se plaint de « cette peste de volumes et de brochures qui abondent partout, dans lesquelles on enseigne à pécher, lesquelles, écrites avec un artifice et un langage séducteurs, répandues à grands frais partout pour la ruine du peuple chrétien, sèment çà et là des doctrines mortelles, corrompent particulièrement les esprits des faibles, et produisent les plus graves ravages contre la religion. De ce torrent d'erreurs qui s'étend de tous côtés, de cette licence effrénée de penser, de parler, d'écrire, provient la dégénération des mœurs, le mépris de la très-sainte religion du Christ, les attaques contre la majesté du culte divin, les attentats contre l'Église, et la servitude lourde qui pèse sur son autorité, le mépris des droits des évêques, la violation de la sainteté du mariage, l'affaiblissement de toute espèce de gouvernement, et tant d'autres calamités que la religion et la société civile ont subies, et qui nous obligent, ainsi que vous, vénérables frères, à verser des larmes!»

Contre tant et de si graves calamités, tant et de si grands dangers, Pie IX rappelle avec St. Léon que c'est une grande piété de mettre à découvert les ruses secrètes des impies, d'abattre et de convaincre en eux-mêmes le diable qu'ils servent; il prie et il conseille que l'on découvre au peuple seul par tous les moyens possibles le nombre de pièges, de mensonges, d'erreurs, de fraudes et de machinations, et qu'on l'éloigne soigneusement de la lecture de mauvais livres, qu'on l'engage à fuir les sectes et les sociétés des impies à l'égal des serpents, et il ajoute : « Tâchez d'inculquer au peuple chrétien l'obéissance et la soumission dues aux princes et aux puissances, en lui enseignant avec l'Apôtre, que toute puissance vient de Dieu, et que ceux qui s'y opposent s'opposent aux ordres de

Dieu, et deviennent passibles de condamnation ; que pour cela personne ne peut sans pécher enfreindre le précepte d'obéir à cette puissance, sinon dans le cas où elle ordonnerait quelque chose de contraire aux lois de Dieu et de l'Église. »

Après avoir répété aux peuples leurs devoirs, il rappelle aussi aux princes l'obligation qu'ils ont de soutenir l'intégrité, la liberté de l'Église ; et il dit, en soutenant la cause de l'Église, nous soutenons aussi celle de leur royaume, afin qu'ils puissent posséder en paix leurs États. La liberté de l'Église est une des pensées qui, pour bien nous exprimer, domine le pontife. Rome n'oubliera de longtemps le spectacle que le dernier jour de l'octave de l'Épiphanie lui offrit dans l'église de Saint-André, lorsqu'à la place du père Ventura qu'on attendait, elle a vu monter en chaire le pape lui-même, et lui adresser une homélie pleine d'onction la plus tendre et la plus pénétrante ; Rome n'oubliera jamais l'impression profonde produite dans toute l'assemblée lorsque le pape, rempli de ferveur, s'écria : « Oui, mon Dieu, moi qui ne cesse de prier pour ce peuple fidèle, je vous le recommande de nouveau ; jetez sur lui un regard de miséricorde, tournez vers lui vos yeux miséricordieux : *Respice, Domine, de cælo*. Venez, Seigneur, et visitez cette vigne que votre droite planta et que vous arrosâtes et fécondâtes de votre sang, et que vous avez confiée à mes soins : *Visita vineam istam, quam plantavit dextera tua*. Mais, Seigneur, que cette visite ne soit pas une visite de justice, qu'elle ne soit pas une visite pour chercher les mauvais colons, mais une visite de miséricorde qui les convertisse et les sauve. Visitez-la, Seigneur, et en la visitant, *éloignez d'elle cette main de fer qui l'opprime.* »

Le pape se propose de réformer les ordres religieux, imitant ses prédécesseurs qui l'ont fait aussi d'après ce que la prudence conseillait, en se conformant aux circonstances et aux besoins des temps. Il a adressé, sur cet objet, une lettre encyclique à tous les généraux, abbés provinciaux et autres supérieurs desdits ordres ; et une autre à tous les patriarches, archevêques et évêques. Toutes les deux sont dignes d'un pape : les deux encycliques exhalent l'amour pour les instituts religieux, et le désir de les conserver et de les augmenter par le moyen

d'une réforme. Il serait difficile de trouver ailleurs une apologie plus complète et plus éloquente que celle qu'on peut lire dans les courtes paroles de ces deux encycliques. En s'adressant aux chefs des ordres, il leur parle de cette manière : « Aimés fils, hommes religieux, salut et bénédiction apostolique. Aussitôt que par les résolutions secrètes de la divine Providence, nous avons été chargé du gouvernement de l'Église universelle, nous avons désiré vivement, au milieu des nombreux soucis et des veilles de notre ministère apostolique, manifester à vos familles religieuses la singulière affection de notre amour paternel, les protéger de *toutes nos forces*, les couvrir de notre bouclier, les défendre, et leur procurer avec tout notre pouvoir leur plus grand bien et splendeur. Certes, ces ordres fondés par des hommes très-saints, inspirés par l'esprit divin pour procurer la plus grande gloire du Dieu tout-puissant, confirmés par le saint-siège, constituent par leur diversité de forme cette variété si belle qui environne admirablement l'Église, et composent ces légions choisies, auxiliaires du Christ, qui ont toujours servi, orné et défendu le christianisme aussi bien que la société civile : car leurs membres, appelés par une grâce particulière de Dieu, à la profession des conseils de la science évangélique, et estimant tout comme nuisible pour la science de Jésus-Christ, méprisant avec une âme religieuse et insensible tout ce qui est terrestre, ne regardant que les choses du ciel, ont toujours été vus persister dans ces grandes œuvres par lesquelles ils ont bien mérité de l'Église catholique et des États. Il n'y a personne qui ignore ou qui puisse ignorer que les familles et les ordres religieux ont brillé depuis les premiers jours de leur institution, par le grand nombre des hommes qui, remarquables par leur abondante érudition et leur profond savoir dans toutes les sciences, rayonnant de gloire par leur sainteté et par tout genre de vertus, illustres aussi par leurs honorables dignités, brûlant d'amour pour Dieu et pour les hommes, offerts en spectacle aux yeux du monde, des anges et des hommes, n'avaient d'autre plaisir que celui de se consacrer jour et nuit, avec la plus grande sollicitude, à la contemplation des choses divines, de porter dans leurs corps la mortification de Jésus-Christ, de

propager la foi et la doctrine catholique depuis l'Orient jusqu'à l'Occident; de combattre courageusement pour elle, de souffrir avec plaisir les mortifications, les tourments, les supplices de toute espèce jusqu'à perdre leur vie; de tirer les peuples barbares et grossiers des erreurs, de la férocité des mœurs et de la fange des vices, pour les attirer à la lumière de l'Évangile, à la pratique des vertus, à la vie sociale; de cultiver la littérature, les sciences et les arts, de les défendre, de les sauver de leur ruine; de former mûrement dans la piété et dans les bonnes mœurs les tendres intelligences des jeunes gens, et d'inculquer dans leurs cœurs, mous encore comme la cire, les saines doctrines; d'attirer au chemin du salut ceux qui se trompent. Cela n'est pas tout. Il n'y a aucun genre de charité héroïque qu'ils n'aient exercée avec leurs entrailles de miséricorde, en risquant même leur propre existence pour offrir avec le plus grand amour tous les secours de la bienfaisance chrétienne aux captifs, aux prisonniers, aux malades, aux moribonds, à tous les pauvres misérables et malheureux, en soulageant leurs douleurs et en secondant par tous les moyens possibles tous leurs besoins.

« C'est pour cela que les pères et les docteurs de l'Église ont fait très-justement les plus grands éloges de ceux qui ont professé la perfection évangélique et ont combattu leurs adversaires, ces hommes qui *proclament avec impudence que ces instituts sacrés sont inutiles et nuisibles à la société!* »

Telle est la prédilection avec laquelle Pie IX regarde les ordres religieux. En voulant les réformer, il se propose leur conservation et leur prospérité. Pour l'obtenir, il s'adresse aux supérieurs de ces instituts, à tous les évêques du monde catholique, et il nomme au surplus une congrégation de cardinaux illustres par leur science et leurs vertus, congrégation où entrent quelques-uns de ceux qui appartiennent aux ordres religieux. Heureux ces instituts lorsqu'ils sont réformés avec une si sainte intention, avec un zèle si ardent, avec autant de précautions, avec autant de garanties de succès, et surtout sous l'action d'une autorité si légitime et si compétente, celle du vicaire de Jésus-Christ! Que peuvent désirer de mieux les brebis qu'être confiées à la sollicitude du pasteur? Les reli-

gieux ne subiront pas de violences, n'éprouveront pas de spoliations ; ils ne verront pas leurs biens passer dans des mains immorales, ni être distraits des objets pieux. Ce qu'a fait le pape jusqu'à présent indique ce qu'il fera dorénavant ; il a supprimé deux couvents : un de Saint-Alexis à Rome, de l'ordre des Jérômes, car depuis la mort du dernier abbé, il n'y restait que deux moines ; et un autre à Narni, pour des raisons analogues. Eh bien ! les revenus du premier ont été appliqués aux prêtres réguliers d'un ordre voué à l'éducation de la jeunesse, avec la charge cependant de pourvoir à la subsistance des deux religieux pendant leur vie. Les revenus de l'autre ont servi à augmenter la dotation de l'évêque de la ville. Heureuses les réformes qui se font d'une manière si douce, par des moyens si légitimes, avec une intention si sainte et avec un tel esprit de justice !

On ne parlerait pas même de basses calomnies, de sottises vulgaires qui ont été propagées sur les conspirations des jésuites contre Pie IX, s'il n'était pas nécessaire de rappeler les documents qui ont attiré d'une manière particulière l'attention publique. L'un est l'excellente lettre du père Roothan, général de la compagnie, au *Courrier Français*, dans laquelle, en repoussant la calomnie, et en expliquant la position de son ordre par rapport à la diversité des formes politiques, il assure que Pie IX, depuis son élévation au trône pontifical, n'a pas cessé de donner à la Compagnie de Jésus des gages de son affection paternelle et bienveillante, et il dit que le devoir des jésuites, comme sujets des États romains, devient d'autant plus facile à remplir, que le souverain-pontife qui occupe la chaire de saint Pierre joint au caractère sacré dont il est revêtu, toutes les vertus que l'Église honore, toutes les grandes qualités que le monde admire. L'autre document est la lettre de Sa Sainteté au père Perrone, dans laquelle, en lui témoignant toute sa gratitude pour la dédicace que le savant jésuite lui avait faite de l'opuscule intitulé *Discussion théologique* sur l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, elle loue la religion, la piété, le talent, la science de l'auteur ; puis, Sa Sainteté insère un paragraphe dans lequel elle fait l'apologie de l'ordre par ces courtes paroles : « Ce qui est propre

d'un membre de cette illustre compagnie, qui a la satisfaction de compter dans son sein un si grand nombre d'hommes insignes par la pureté de leurs mœurs, par l'éclat de leur sainteté, par leur science dans toutes les branches, et non moins méritants envers la religion qu'envers la société civile. » Pie IX parle ainsi des jésuites, et il profite de cette occasion pour répondre à ceux qui le croyaient leur ennemi.

La conduite du pape annonce d'avance que sous son pontificat, l'autorité et la liberté de l'Église seront soutenues avec vigueur, sans la moindre considération pour les exigences des puissances de la terre. Le tact et la réflexion avec lesquels on se conduit dans les affaires de l'Église d'Espagne, sont une preuve de l'esprit qui préside à tous les actes du pontife; mais Pie IX ne donne pas seulement des preuves de la fermeté unie à la prudence dans une nation de second ordre; l'affaire des collèges mixtes en Irlande manifeste clairement que, lorsqu'il s'agit de la Religion, Pie IX ne reconnaît point de différence entre la faiblesse de l'Espagne et la puissance de la Grande-Bretagne. L'Angleterre a offert à Pie IX des témoignages de sympathie, en envoyant lord Minto pour essayer un arrangement sur l'établissement de relations diplomatiques; les journaux ministériels anglais ont comblé le saint-père d'éloges; tout contribuait à indiquer les dispositions les plus favorables envers le saint-siège. Quelle occasion pour reculer! quelles raisons si spécieuses on pouvait alléguer sous l'empire des circonstances, et dans la convenance de faire un sacrifice pour prévenir des maux plus grands! Il s'agissait même d'une matière sur laquelle l'avis des évêques n'était pas unanime; quels motifs pour se montrer condescendant! Cependant, le pape n'a pas redouté de déplaire à l'Angleterre; la congrégation de la Propagande a opiné contre les collèges mixtes, le pape a approuvé cette décision, et l'a confirmée de son autorité. Pendant que le saint-père protège la liberté de l'Église d'Irlande, il porte sa sollicitude paternelle vers le Danemark, la Suède et la Norvège, en y envoyant, d'après ce qu'on dit, monseigneur Rossi, prélat romain, pour provoquer l'émanicipation des catholiques.

Au milieu de tant de sollicitudes, l'infatigable pontife,

enflammé de zèle pour la gloire de Dieu, assiste aux solennités religieuses, adresse sa parole aux fidèles, visite les hôpitaux et tous les autres établissements de bienfaisance, les couvents de religieux et de religieuses, accourt et célèbre l'office dans les églises particulières, distribue la sainte Eucharistie aux élèves d'un séminaire; et pendant qu'il élevait dans l'encyclique du 25 mars, son auguste voix, pour exciter la charité du monde en faveur de la malheureuse Irlande, il donnait à tous l'exemple, il secourait les pauvres Irlandais avec mille écus de sa bourse particulière, il protégeait le père de famille, l'orphelin, la veuve par ces traits de charité qui font répandre des larmes de tendresse à tous les cœurs sensibles.

Il ne faut pourtant pas s'étonner que Pie IX ait excité un enthousiasme si universel. Tout n'est pas fiction, tout n'est pas ruse de l'impiété pour l'entraîner dans un abîme : il y a certainement beaucoup de cela, mais il y a une autre chose : les nations en masse ne feignent pas, et il y a peu d'exemples dans l'histoire moderne d'un langage, d'une vénération, d'un amour, d'un enthousiasme pareil à celui qui retentit dans ce moment en faveur du pontife actuel. Il n'y a pas de journal où ne se soit écrit son nom; il n'y a pas d'endroit où l'on ne trouve pas son portrait. Quoi donc ! ce seront aussi des fictions iniques que les paroles des pasteurs de l'Église ? ce seront aussi des fictions que les paroles du cardinal de Bonald, de l'archevêque de Paris et d'autres illustres prélats ? Qui ne s'est pas ému en lisant les paroles éloquentes du cardinal-archevêque de Cambrai le jour de sa solennelle entrée dans la métropole ? On entend souvent s'exprimer avec enthousiasme des personnes distinguées qui ont eu l'honneur de parler avec Pie IX ; mais il est impossible de trouver des paroles ni plus sensibles ni plus tendres que celles que vient de prononcer le cardinal-archevêque de Cambrai : « Vous attendez de moi, mes bien-aimés frères, que je vous dise quelque chose du pèlerinage que je viens de faire loin des plages de France.

.....

 Nous nous sommes empressé, très-chers frères, de prononcer un nom qui est déjà sur toutes les lèvres, et que vos cœurs

ont répété mille fois. Nous avons vu le très-aimé Pie IX, Pie IX le Grand, plus grand que toute louange, le plus généreux de tous les princes, le plus pieux de tous les pontifes, parmi tous les monuments de Rome le plus digne d'être contemplé ; celui que le peuple romain bénit, et sur qui toute l'Italie fixe ses yeux ; celui que toute l'Europe admire, celui que tant d'espérances saluent, et qui est entouré d'un si grand amour, nous l'avons vu !... Comment vous exprimer les émotions de cette première entrevue, dans laquelle, tremblant de crainte et de tendresse, nous nous sommes trouvé en présence de la charité et de la douceur du Sauveur même ? Dans ses yeux, quelle expression de bonté ! quelle tendresse dans sa parole ! quelle sereine majesté dans sa physionomie ! Imaginez-vous une de ces figures angéliques de Bruno et de Bernard, dans lesquelles le pinceau le plus délicat s'est plu à répandre toutes les grâces d'une vertu céleste. Ah ! si vous aviez pu le voir comme nous l'avons vu ! Ce calme de son front, quoiqu'il soit entouré de si grands soucis ; la confiance de son regard, quand il le fixe sur l'image du divin crucifix qu'il a toujours devant lui ; cette bénignité, cette mansuétude répandue sur ses lèvres : non, il n'y a pas d'esprit si rebelle qui n'eût confessé la foi, il n'y a pas de genou qui n'eût fléchi, il n'y a pas de langue qui ne se fût écriée : Saint-père, vous êtes vraiment le vicaire du Fils de Dieu ! »

CHAPITRE IV.

ENTREPRISE DE PIE IX.

Quelle est cette entreprise ? Accorder à l'époque ce qui est juste et convenable, en lui refusant ce qui est injuste et inopportun ; améliorer la condition des peuples sans les précipiter dans l'anarchie ; prévenir la révolution par les réformes, enlevant à l'impiété les motifs, puisqu'il n'est pas facile d'empêcher qu'elle ne vienne protester ; ôter la force à ces déclamations, en les rendant vaines par le manque absolu de raison ; fonder un ordre politique et administratif qui se soutienne par

lui seul sans besoin de baïonnettes étrangères ; développer dans les États pontificaux un esprit public qui les prépare à traverser sans bouleversement les profondes vicissitudes que l'Europe doit subir ; rendre possible l'existence de la souveraineté temporelle du saint-siège , malgré la transformation des idées et des mœurs des peuples ; en un mot , résoudre pour le présent le problème que chacun de ses prédécesseurs a résolu pour son époque respective ; conserver l'union de la suprématie spirituelle avec la souveraineté temporelle, condition d'union qui ne pourrait manquer sans de graves inconvénients pour l'exercice de l'autorité pontificale, et par conséquent , sans de très-graves dangers pour l'Église universelle : c'est là l'entreprise de Pie IX ; je la conçois telle, du moins , dans mon humble cœur : entreprise, oui , je l'avoue , parsemée de difficultés, pleine de dangers, entourée d'abîmes. Le problème est plus compliqué qu'il ne le paraît ; on ne peut pas le résoudre en chantant un hymne patriotique, ni en invoquant le secours des baïonnettes autrichiennes. La situation de l'Italie , les conditions auxquelles sont soumis les États pontificaux , le caractère de la civilisation moderne , le cours des idées , l'esprit de l'époque , tout se conjure pour produire , d'un côté , des besoins nouveaux, et empêcher d'un autre leur satisfaction par les obstacles qu'on suscite et par les dangers qu'on crée. On dit que le pontife, au milieu de son calme, passe des moments amers. Cela ne fait que fortifier ses prévisions : peu d'hommes se sont trouvés dans des circonstances plus critiques. Et certes , celles-ci n'ont été produites ni par lui , ni par ses prédécesseurs : elles sont le résultat des choses, de la marche des idées et des événements ; elles sont des conditions inséparables d'une de ces grandes évolutions que le genre humain subit dans la scène du temps ; une de ces périodes auxquelles la Providence assujettit le monde pour le faire passer à un état nouveau que l'homme faible pressent , mais qu'il n'est pas capable de prévoir.

De quelque manière que ce soit, il ne convient pas d'abattre l'esprit par des idées étroites, ou par des sentiments mesquins : la prévision est une grande qualité, mais la crainte exagère les choses ; il est bon de signaler les dangers, mais il ne faut

pas nous effrayer à chaque nouvelle qui arrive d'une petite insurrection. Nous vivons dans une époque d'agitation et d'inquiétude, il faut s'y résigner. Nous naviguons sur une mer orageuse ; c'est en vain que nous voudrions des calmes permanents : tantôt de terribles orages , tantôt de fortes vagues , presque jamais un calme complet , excepté dans ces moments qui précèdent la redoutable tempête.

Quand on réfléchit sur le présent et sur l'avenir , non avec les préventions de l'esprit de parti , ni avec les rêves de vaines utopies , ni avec la crainte qui retient l'esprit dans un cercle étroit de temps et d'espace , mais avec la lumière d'une saine philosophie , avec les enseignements de l'histoire , et surtout avec la foi dans l'âme et l'espérance dans le cœur , on découvre quelque chose de surprenant et de sublime dans la marche de l'humanité. Parmi les objets les plus dignes de contemplation apparaît le pouvoir spirituel , la souveraineté temporelle du saint-siège. L'histoire déroule ses pages magnifiques , elle nous soulage , elle nous rassure contre ces craintes qui surprennent si facilement l'esprit du faible mortel , et dans ces angoisses où la vue d'un événement tumultueux nous jette et nous afflige. Où est-il l'empire des maîtres du monde qui condamnaient à la mort les saints pontifes des trois premiers siècles ? Il n'est plus , et le pontificat subsiste. Où est-il l'empire de ces rois barbares qui ravagent , saccagent et incendient l'Italie et Rome ? Il n'est plus , et Rome chrétienne a survécu. Où est-il l'empire des successeurs de Charlemagne , qui tantôt appuient , tantôt combattent le saint-siège ? Il n'est plus , et l'empire temporel du saint-siège dure encore. Où est-elle l'œuvre révolutionnaire d'Arnaud de Brescia , et son rétablissement de l'ancienne république à Rome ? Elle a disparu comme la fumée , et la souveraineté temporelle du saint-siège dure encore. Où sont-elles ces républiques d'Italie , qui se croyaient immortelles à l'ombre de la liberté et de l'indépendance ? Elles ne sont plus , et la souveraineté temporelle du saint-siège dure encore. Où sont les fondations politiques et les institutions dynastiques de Charles-Quint , de François I^{er} , de Philippe II et de leurs successeurs ? Elles ont disparu , et la souveraineté temporelle du saint-siège subsiste encore. Où

sont-elles les œuvres des généraux de la république française ? où celles de Napoléon, ces républiques, ces royaumes, ces confédérations qu'il disséminait avec la pointe de l'épée, l'irrésistible vainqueur ? Elles ne sont plus, et la souveraineté temporelle des successeurs de Pie VI et de Pie VII dure encore. Tout cela s'est passé en Italie. Qu'est-il arrivé dans le reste du monde ? Peut-on énumérer les formes politiques qui ont vieilli, les dynasties qui ont disparu, les rois qui ont succombé, les républiques qui ont perdu leur liberté, les nationalités qui ont péri, les empires qui ont croulé ? Et cependant le saint-siège subsiste à Rome, combattu par l'erreur, les passions et les potentats ; à Rome saccagée par les barbares, prise par les empereurs d'Allemagne, envahie par les troupes de Charles-Quint, assujettie par la république française, subjuguée par Napoléon, agitée par les carbonari ; dans cette Rome, subsiste encore la souveraineté temporelle du saint-siège.

Cela est un grand enseignement pour ne pas appliquer à Rome, sans beaucoup de précautions et d'innombrables corrections, l'argument d'analogie ; grand enseignement qui domine l'esprit, et le mène à considérer qu'il y a à Rome quelque chose de singulier qui trompe les calculs de la politique humaine ; c'est un enseignement immense, convenable, qui n'est point fondé sur des utopies, mais sur des faits qui semblent le beau rêve d'une fantaisie poétique, mais sont une incontestable réalité de l'histoire.

CHAPITRE V.

L'INDÉPENDANCE DE L'ITALIE.

Le malaise de l'Italie, quelle qu'en soit la cause, est un fait qui se manifeste dans le besoin de la protection autrichienne pour y maintenir l'ordre. Un pays qui a besoin de protection étrangère est malade, ses forces vitales ne lui suffisent pas lorsqu'il a recours à celles des autres. Il y a déjà longtemps que,

quand on parle de l'Italie, les yeux se tournent instinctivement vers l'Autriche, non précisément pour ce qu'elle possède, mais pour ce qu'elle protège. Il y a donc dans le fond des esprits la conviction que l'Italie ne se suffit pas à elle-même. C'est là un fait fondamental dans la question présente, il est la clef qui explique les nobles efforts de Pie IX. La politique du pape n'affecte seulement pas ses États, elle influence toute l'Italie : Pie IX doit l'avoir prévu.

L'Italie est le pays classique de l'agitation, elle n'a jamais pu se bien constituer. Pendant l'empire romain, elle avait une unité factice : ce n'était plutôt que l'union produite par une main de fer qui comprime ; ses municipes ne laissaient pas de conserver de vieilles différences qui devaient reparaître aussitôt que le trône des Césars tomberait. Enveloppée dans le cataclysme universel de l'irruption des barbares, l'Italie subit pendant plusieurs siècles le sort de tous les pays de l'Europe, et elle fut, comme eux, déchirée par les guerres intestines et tourmentée par les invasions étrangères. Mais quand l'Europe marchait à la formation de nationalités fortes et puissantes, la péninsule italienne se fractionnait et couvrait son sol d'imperceptibles principautés et de petites républiques. L'Italie a eu assez d'esprit de nationalité pour ne pas devenir étrangère ; mais elle en a eu trop peu pour créer ces grandes unités que nous voyons en Autriche, en France, en Angleterre, en Espagne, et dernièrement en Prusse et en Russie. Ceux donc qui pensent maintenant à l'unité italienne, se livrent à un rêve contredit par l'histoire : les sociétés secrètes ne pourront pas créer ce que n'ont pas créé quatorze siècles. L'Espagne, la France, l'Autriche, se sont disputé, par des torrents de sang, les lambeaux de ce pays toujours disloqué. On peut assurer que si la souveraineté temporelle du pape n'eût pas existé, l'Italie eût perdu jusqu'à ce vestige de nationalité qui n'a eu tant de fois d'autre lien que la langue et le nom.

Il ne faut donc pas s'étonner que l'Italie s'agite si facilement, cela est arrivé dans tous les temps. Heureusement les troubles de Toscane, de Modène, de Lucques, n'ont pas la même importance que les troubles de Narni. Sans appliquer ces mots :

orage dans un verre d'eau, et sans méconnaître ce que ces perturbations pourraient renfermer de changements futurs, il est nécessaire de ne pas exagérer les périls. Si une nouvelle conflagration doit avoir lieu en Europe, elle sortira probablement d'autres points. La propagande italienne s'agitiera dans un petit cercle, si une rupture entre les grandes puissances ne vient la favoriser.

La Sardaigne, les États romains, Naples, voilà les trois points où il convient de fixer les regards. Une perturbation profonde dans l'un de ses États-ci aurait des conséquences graves. Si les souverains de ces trois pays sont maîtres du mouvement, il n'y a rien à craindre. Il faudra se résigner à des complications dangereuses le jour où le contraire arrivera.

Les États limitrophes de l'Autriche éprouveront toujours plus ou moins la compression de cette puissance. Si cette compression venait à manquer par une guerre malheureuse sur le Rhin, ou par quelque autre cause, ils seraient livrés à l'anarchie, pour passer immédiatement sous le joug et le protectorat de la France ou de l'Angleterre. Tous les cris d'indépendance et de liberté italienne, au temps de la république et de l'empire, n'étaient qu'un hommage de soumission au directoire et à l'empereur. Cela même arriverait maintenant. Le doute consiste seulement à savoir si un maréchal autrichien succédera à un maréchal français ou à un maréchal anglais. La Sardaigne, les États romains et Naples auraient le même sort le jour où leurs souverains actuels tomberaient. Les vicissitudes seraient plus profondes, mais le résultat serait toujours le même. Il n'y a pas pour ces gouvernements espoir de liberté ni même d'indépendance le jour où ils briseraient les sceptres qui les gouvernent. La force des choses est telle, qu'après de plus graves bouleversements ils reviendraient à une situation semblable à celle qu'ils ont aujourd'hui. Après des torrents de sang, un autre traité de Vienne viendrait recueillir les débris disséminés pour les attacher de nouveau à une domination.

En reconnaissant ces vérités, on n'en peut méconnaître non plus une autre, et la voici : Les gouvernements d'Italie se conduiraient très-mal, si, comptant trop sur l'appui de

l'Autriche, ils ne tâchaient pas d'être préparés pour les événements qui peuvent affecter les rapports des grandes puissances. L'Autriche peut garantir avec ses régiments la sécurité des gouvernements d'Italie, quand l'Europe est en paix, et que la France et l'Angleterre ne s'y opposent pas. Les calculs sur ce point-là marchent d'accord avec l'expérience ; mais si l'une de ces conditions, quelle qu'elle soit, vient à manquer, l'Autriche reste paralysée, ou, pour le moins, très-gênée. Les temps de la république et de l'empire nous ont laissé des données instructives sur ce que devra être l'Autriche si de graves conflits venaient à surgir. L'Espagne, sans avoir de prétentions au titre de grande puissance, ne s'humilie pas comme l'Autriche devant les aigles du capitaine du siècle.

En mettant même de côté de telles éventualités, il est nécessaire de convenir que tout gouvernement dont la sécurité dépend de l'appui étranger, se voit obligé à des condescendances humiliantes, qu'il est faible et insoucieux dans son administration, imitant la conduite des particuliers qui, sûrs de la munificence des autres, oublient le travail, tombent dans la paresse et se dégradent. C'est pour cela que les protections étrangères sont toujours dangereuses : il pourrait être quelquefois moins nuisible à un pays de perdre toute son indépendance, pour devenir la province d'un autre empire, que d'être soumis à cette action bâtarde qui n'est poussée au bien par aucun motif, et qui en a au contraire beaucoup pour faire le mal, sans la moindre garantie de responsabilité. Pauvres souverains que ceux qui s'offrent à leurs peuples sous l'égide d'autres souverains ! Malheureux monarques que ceux qui sont obligés de recevoir des reconventions comme s'ils n'étaient que des préfets ! Ils ne peuvent même, comme ces derniers, avoir la consolation de réclamer la clarté et la précision des instructions, ni des moyens de les mettre à exécution.

Voilà pourquoi les efforts tentés pour s'émanciper de toute influence étrangère et pour se placer dans une situation qui n'ait pas besoin de son appui, sont l'œuvre la plus digne de tout souverain ; une œuvre qui lui est commandée par sa dignité, par son honneur, par le bien de ses peuples, par son propre intérêt, et pour sa sûreté dans un avenir plus ou moins

lointain. Si le pape a voulu agir de manière à effacer tout motif d'intervention ; s'il proteste contre la honte d'être regardé comme le protégé de l'Autriche ; si le pape a voulu éviter que les armées autrichiennes eussent dorénavant besoin de pénétrer dans les Etats romains pour rétablir l'ordre ; si le pape , outre cette prévision politique , s'est reconnu animé du sentiment de nationalité italienne , il n'y a pas de cœur généreux qui ne doive l'applaudir , pas d'âme noble qui ne doive le féliciter. Le pape s'est conformé dans cette grande pensée avec celle de ses prédécesseurs , qui , lorsqu'ils soutenaient les prérogatives de l'Eglise , défendaient aussi l'indépendance de l'Italie.

Les révolutionnaires proclament dans leurs émeutes l'indépendance ; cette protestation se fonde seulement sur un fait , et ce fait est l'opposition des Italiens à la domination étrangère. Il faut s'efforcer de régler cet esprit , sans chercher à l'éteindre , d'abord , parce que cette tentative serait bien peu noble ; ensuite , parce qu'elle serait inutile. Les peuples sont très-susceptibles là-dessus , et avec raison. Malheur aux nations qui manqueraient d'une telle susceptibilité ; elles ne tarderaient pas à périr. En s'adressant à des Espagnols , il n'y a pas besoin d'exagérer ce que vaut le sentiment d'indépendance ; les Espagnols repousseraient aussi avec indignation non-seulement la domination matérielle , mais encore l'influence prépondérante. Nos pères ont lutté pendant six ans contre le capitaine du siècle , pour ne pas accepter de ses mains un roi ; la susceptibilité de la péninsule italienne , par rapport à l'indépendance , ne pourra dans aucun endroit être mieux appréciée que dans la péninsule espagnole. Nous sentons parfaitement ce que doivent signifier pour un Italien les mots *partisan de l'Autriche*, nous qui sentons si profondément ce qu'exprime le mot *afrancesado*.

CHAPITRE VI.

LE GOUVERNEMENT PONTIFICAL ET LES HAUTES PUISSANCES.

Le développement d'un esprit public qui par lui seul et sans l'appui de baïonnettes étrangères suffise à arrêter une révolution et à soutenir le gouvernement temporel du pontife, c'est une pensée digne d'un pape. Il est encore une pensée nécessaire : il pourra bien arriver que Pie IX rencontre de telles difficultés intérieures et extérieures, qu'il ne parvienne pas à la réaliser comme il le désire ; mais si son entreprise ne peut pas être menée maintenant à bonne fin, elle le sera dans l'avenir ; un autre pontife essaiera la même entreprise que Pie IX, et à la fin l'un d'eux la terminera.

Confier le sort temporel du saint-siège au protectorat d'Autriche ou de quelque autre puissance, c'est une erreur grave : c'est s'endormir au bord d'un abîme. Rome a éprouvé plusieurs fois ce que le cardinal Consalvi faisait remarquer avant l'élection de Pie VII, que toutes les puissances dont on avait attendu l'appui, n'offraient au gouvernement pontifical que des amis incertains ou des alliés indignes ; qu'il convenait de chercher une nouvelle force dans toutes les ressources qui ne manquent jamais à un souverain comme le pape, père commun de tous les fidèles.

Le saint-siège ne peut confier son avenir temporel aux puissances du Nord ; elles n'ont aucune garantie suffisante ni de force, ni de bonne volonté : de force, car le centre de leur action est très éloigné du point qui pourrait avoir besoin de protection ; de bonne volonté, car même dans la supposition impossible d'un nouveau Joseph II sur le trône d'Autriche, on ne doit pas oublier que le roi de Prusse est protestant et l'empereur de Russie schismatique, et que ces deux gouvernements ont offert des preuves récentes, publiques, éclatantes, de leur esprit d'hostilité contre la religion catholique.

La politique de Pie IX n'a pas dû plaire à l'Autriche ; mais il serait bien difficile de persuader aux hommes réfléchis, que le mécontentement de cette puissance soit un juste motif de

réprobation. Cela est hors de tout sentiment de nationalité et d'indépendance , et l'on ne pourrait l'admettre que si le gouvernement pontifical n'envisageait que l'intérêt de sa propre conservation.

La clef de la politique du Nord n'est ni en Autriche ni en Prusse , elle est en Russie : cette dernière puissance n'a pas acquis de droits à l'estime du saint-siège. Tant que le *statu quo* durera en Europe , le protectorat de l'Autriche , quoique humiliant , pourra être vrai ; le jour d'une collision européenne , ce protectorat ne signifierait rien. La Russie se présenterait telle qu'elle est en réalité , c'est-à-dire la seule puissance qui puisse braver les colères d'une révolution en France , et toutes les vicissitudes d'une conflagration européenne. La Prusse et l'Autriche vaincues , l'Allemagne et l'Italie en révolution , la Russie resterait encore debout : avec une marine puissante dans la mer Baltique et dans la mer Noire , avec ses nombreuses armées , avec les trésors de la Sibérie , avec ses populations barbares , dont elle sait se servir avec tant d'intelligence , avec son immense territoire , avec ses montagnes de neige qui ont été le tombeau de la meilleure et de la plus formidable armée des temps modernes , la Russie pourrait toujours faire face à tous les conflits européens ; et si , dans la dernière extrémité , elle s'alliait aux Etats-Unis , elle pourrait provoquer , à l'abri de ses neiges , la colère de toutes les puissances coalisées , en y comprenant même celle de l'Angleterre. Comparant ce pouvoir avec celui de l'Autriche , dont la capitale peut être prise par une armée française après peu de jours de marche , et dont les contrées voisines de l'Italie et de l'Allemagne pourraient être enflammées en un instant par le feu de la révolution , c'est alors que vous reconnaîtrez la nécessité de penser à quelque chose de plus qu'à l'Autriche , et s'il est raisonnable de se livrer tranquillement à toutes les éventualités , dont le dernier dénouement , fût-il heureux , serait dû principalement à la prépondérance du czar.

Sur le terrain de la domination politique et de la diplomatie , la Russie l'emporte dans le continent d'une manière si notable que , sous ce rapport , l'équilibre européen ne résisterait pas sans le contre-poids de l'Angleterre. Hors de la

diplomatie et de la politique, c'est-à-dire, hors de l'action exercée par les gouvernements, il y a le champ des idées qui se modifient avec rapidité dans tous les lieux, qui influent grandement sur la politique et sur la diplomatie, et qui influenceront sans doute beaucoup plus dans l'avenir. Sous ce rapport, la source n'est pas en Russie, mais elle est en Allemagne et en France; cette dernière puissance est chargée du rôle de propagandiste. L'idiome français qui se parle ou pour le moins se comprend partout, la facilité et l'éclat de l'expression, l'art de populariser les idées les plus abstraites, ravissant la fantaisie avec des images séductrices, intéressant le cœur par des sentiments délicats, le talent de la satire, l'art de louer ou d'abaisser avec exagération : telles sont les qualités dont dispose la France, cette Grèce des temps modernes. Si de nouveaux Macédoniens ou de nouveaux Romains pouvaient l'humilier un jour par leurs conquêtes, elle vaincrait ses vainqueurs en leur inoculant ses idées; le géant du Nord, endormi dans les bras de sa belle esclave, commencerait par parcourir la période de toutes les puissances du monde depuis l'apogée jusqu'à la décadence, et, en dernier lieu, la mort. Dans ce moment même, la civilisation russe est déjà la civilisation française. Si les effets ne se font pas encore connaître dans la politique, c'est parce qu'il y a un peuple encore intact dans sa grande majorité, parce que la noblesse résiste à l'action dissolvante et qu'elle a devant elle la conquête, ce champ dans lequel se forment et se conservent les aristocraties puissantes.

Il y a deux luttes dans les provinces de l'Europe, celle des gouvernements et celle des idées. Dans la première dominant l'Angleterre et la Russie, puissances anticatholiques; dans la seconde, la supériorité est à la propagande française, entachée de voltairianisme avec ses déguisements modernes. Que faut-il conclure de cela? c'est qu'il ne faut pas compter sur l'appui étranger, et qu'il est nécessaire de développer les forces propres d'un pays, de n'attacher son sort à celui d'aucun pouvoir politique, qu'il est urgent de prendre une attitude dans laquelle les vicissitudes politiques de l'Europe rencontrent moins de choses à ébranler, et où l'on profite avec tac

de ce qui existe de bon dans l'esprit moderne pour donner aux idées une direction juste et préparer les faits à une transformation pacifique.

Malheur aux gouvernements qui dorment ! Malheur aux peuples qui sont régis par de tels gouvernements ! Malheur aux institutions dont les gardiens ne veillent pas pour les accommoder aux besoins de l'époque ! Le monde marche , celui qui voudrait l'arrêter en sera écrasé , et le monde continuera à marcher ; mais la religion et la morale sont éternelles , elles ne périront pas . Lorsque les hommes croiront avoir renversé les fondements de l'édifice magnifique , ils verront que l'édifice restera debout , car il est attaché au ciel ; le cours des siècles entraînera ce qui est terrestre , mais ce qui est du ciel demeurera . Et cependant , qui est capable de comprendre les oscillations et les bouleversements qui changeront la face du monde ? Qui ne prévoit les vagues avec lesquelles aura à lutter cette nacelle qui ne peut périr ? Ah ! quand l'histoire nous enseigne les révolutions des idées , des mœurs , des institutions qui nous ont précédés ; quand l'expérience de tous les jours nous fait toucher au doigt le changement profond qui se réalise partout , l'intelligence se courbe et s'anéantit dans la pensée des événements immenses qui s'amoncellent dans l'avenir . Alors , oui , c'est alors , qu'au lieu de s'étonner , au lieu de voir avec tristesse qu'un pape , pour prévenir de plus grands dangers , en brave d'autres plus petits , on admire la sagesse mystérieuse qui préside toujours au saint-siège , et qui se manifeste dans les moments les plus critiques et les plus terribles . Alors , au lieu d'éprouver de la désaffection pour le pontife qui occupe la chaire de saint Pierre , le cœur se lève vers le ciel pour demander qu'il verse sur Pie IX lumière et force .

CHAPITRE VII.

LES CONCESSIONS.

Il aurait été plus sûr pour le moment de laisser les choses dans le *statu quo* ; mais le pape n'a pas oublié que si les inno-

vations ont perdu plusieurs gouvernements, l'opiniâtreté dans l'inaction les a aussi perdus insensiblement; cette inaction qui, contente du présent, ne se soucie pas de l'avenir, et pour ne pas souffrir aujourd'hui la contrariété d'un vent léger, s'expose à subir demain les horreurs d'une bourrasque.

Concessions... Rien de plus vague que cette parole; la concession peut devenir un acte de prudence ou de témérité, de force ou de faiblesse, de courage ou de crainte: on pourra qualifier la concession d'après les circonstances; les confondre toutes dans la même catégorie, ce serait discourir avec une petitesse déplorable. En politique, toute concession qui est la suite d'exigences est dangereuse; quelque bonne qu'elle soit en elle-même, elle porte toujours avec elle le grand danger de décréditer l'autorité, qu'on accuse alors d'être entraînée forcément par les insurgés. Par ce motif, le roi de Naples, s'il cédait, n'agirait pas prudemment dans ce moment-ci: céder dans de telles circonstances, ce ne serait autre chose que d'immoler l'ordre public; le premier besoin de la société est en danger, si l'autorité cède au milieu du désordre et par suite des troubles, car alors elle jette le sceptre au milieu de la rue, afin que la multitude le foule aux pieds et le brise en morceaux. Mais lorsqu'on fait des concessions pour prévenir les exigences, en agissant spontanément et avec une liberté complète, c'est exercer un des actes les plus dignes d'un gouvernement habile, c'est satisfaire un besoin avant qu'il devienne une exigence, c'est-à-dire, avant qu'il se manifeste par des faits qui en rendraient la satisfaction funeste.

Voilà l'explication très-simple de la différence entre la conduite de Grégoire XVI et celle de Pie IX: on a exigé de Grégoire XVI des innovations les armes à la main; les étrangers les lui ont demandées aussi, soit directement par des conseils que la publicité rendait inutiles, soit par l'occupation d'Ancone, menaçant de faire sentir en Italie les effets de la révolution de 1830. C'est ainsi que les concessions de la part de Grégoire XVI auraient été beaucoup plus dangereuses; car on les aurait regardées, non comme l'œuvre de la bonne volonté, mais comme l'effet de la contrainte et de la peur. Les victoires qui ont précédé le congrès de Vienne, assurèrent pendant

quelque temps l'ordre public en Europe, mais non pas d'une manière tout à fait solide ; car les révolutions d'Espagne, du Piémont et de Naples, ne tardèrent pas à éclater, et la France présenta des symptômes évidents d'un bouleversement peu éloigné. La révolution de 1830 vint ébranler de nouveau l'Europe : cette révolution a été suivie de l'insurrection de Belgique, des troubles de Hesse-Cassel, de Dresde et d'autres pays d'Allemagne ; du soulèvement de la Pologne, des insurrections de Bologne et de plusieurs villes des États romains. Le drapeau tricolore flotta en Italie, déployé par les troupes françaises dans l'occupation d'Ancône. La France continua ses vives agitations pendant quatre ans. La péninsule espagnole était ravagée par la révolution et par la guerre civile. En face de ce spectacle, de ces conditions, de tels précédents ; ayant de telles difficultés à surmonter, de tels dangers à vaincre, qu'on voie s'il n'eût pas été dangereux que le souverain-pontife donnât une nouvelle direction à la politique ; on aurait envisagé comme une humiliation, comme un fruit de la faiblesse, ce qui eût été le résultat d'une politique prudente et d'un cœur généreux.

Au reste, il y a encore une autre raison qui contraignait Grégoire XVI à ne pas faire des innovations dans ses dernières années. Les innovations sont une de ces œuvres qui demandent beaucoup de temps. Le pape, octogénaire, a très-bien fait de laisser ces soins à son successeur.

Pie IX a tout fait par sa propre inspiration, sans aucune inspiration étrangère, ni intérieure, ni extérieure : c'est pour cela, qu'après une politique de résistance, il a pu inaugurer une politique de réforme. Les réformes que le souverain-pontife a déjà faites sont certainement bien grandes, plus grandes que ce que nous aurions osé attendre, il est vrai. Elles sont sujettes à des dangers, il n'y a pas de doute ; mais pourra-t-on dire qu'elles soient démesurées, qu'elles mettent en péril le trône pontifical, et qu'elles menacent de bouleverser la péninsule italienne ?

Lorsqu'on fait un bien, il faut compter sur les maux qu'il entraîne. Il était impossible de modifier la politique d'aucun des États de l'Italie sans une agitation plus ou moins grande.

Quelques-uns regarderont cette susceptibilité comme une raison suffisante pour ne toucher à rien ; d'autres pourraient y voir un motif pour réformer. Aussitôt qu'un pays se trouve dans l'état d'une susceptibilité si délicate, on voit qu'il est maladif. Dans un état de santé complète, on n'éprouve pas facilement des accidents de convulsion.

Dans ces moments critiques, dans lesquels un faux pas pourrait entraîner de graves conséquences, ce que l'instinct de conservation inspire d'abord, c'est de ne pas bouger dans aucun sens, de maintenir avec rigueur le *statu quo*, de menacer de la mort celui qui ose le troubler, d'effrayer celui qui conseille la réforme. De plus, il y a dans les révolutions modernes de si terribles expériences ; le mot réforme a été si souvent synonyme de destruction, celui de liberté est devenu à tel point celui de licence, qu'on écoute facilement l'alarme que de pareils mots inspirent : on écoute également l'idée de se renfermer inexorablement dans un système et de n'en point sortir en dépit des exigences ; de ne rien faire qui puisse être applaudi par les perturbateurs, de n'arriver à rien dont ils puissent abuser. On sait d'avance que certains sujets ne se contentent de rien ; il ne faut donc rien leur accorder, pour qu'ils ne s'enorgueillissent pas. On sait qu'ils savent égarer les sentiments les plus généreux du peuple, il faut donc ne rien faire alors qui puisse exalter ces sentiments. On sait qu'ils abuseront des noms les plus sacrés ; il ne faut donc pas les employer dans aucun sens : on sait que si une fenêtre vient à être ouverte pour respirer, ils veulent une brèche ; il faut donc boucher hermétiquement toutes les portes : on sait que si on allume plus de bougies pour éclairer, ils demandent des torches pour incendier ; il ne faut donc augmenter la lumière d'aucune façon, il faut se résigner à la pâle clarté d'un demi-jour pour éviter les flammes d'un incendie.

C'est ce que l'instinct de conservation inspire ; c'est ce que dit aussi l'imagination, juste, si elle se maintient dans ces limites ; excusable, même dans ses égarements, quand on aperçoit la résolution de détruire au nom des réformes, de tyranniser au nom de la liberté, de verser du sang au nom de l'humanité, de dilapider au nom de l'économie, de propager

l'erreur au nom de l'illustration, de corrompre la morale au nom de nobles sentiments, de payer par l'ingratitude tous les bienfaits, et de plonger dans un océan de calamités les peuples imprudents; de condamner à l'ostracisme, et de conduire même à l'échafaud les souverains généreux. Indignation juste, quand elle se maintient dans des limites raisonnables, excusable même dans ses égarements, lorsqu'on voit certains hommes empressés de chercher partout où il y a des erreurs à soutenir, un crime à justifier, une injustice à défendre, en profanant les noms sacrés de liberté et d'humanité, combattre toutes libertés qui ne sont pas de la licence, attaquer toute bonne action qui ne porte pas le cachet de l'impiété, pour se moquer même de l'héroïsme, s'il ne consent pas à l'affront d'entrer avec eux en alliance contre ce qu'il y a de plus saint sur la terre et dans le ciel. Voilà ce que dit l'imagination; mais qu'est-ce que dit la raison?

Dans la vie des sociétés aussi bien que dans celle des individus, dans les rapports particuliers aussi bien que dans les affaires publiques, il faut se résigner à trouver un mélange de bien et de mal, l'abus près de l'usage, l'ingratitude à côté du bienfait, des exigences outrées accompagnées de prétentions justes, des hommes égarés entraînés par des méchants, des dangers à côté des espérances, des besoins mêlés à des inconvenients, le pire dans les limites du mieux. Telle est la société, tel est l'individu : l'histoire nous le rappelle souvent, et l'expérience nous l'enseigne; mais n'accorderons-nous pas des bienfaits pour ne pas rencontrer de l'ingratitude? renoncrons-nous à toute amitié pour ne pas rencontrer la perfidie? Quitterons-nous le commerce des hommes et des affaires de la vie pour éviter l'iniquité et les faiblesses des hommes, et pour ne pas subir les contre-temps des choses? Et celui qui le ferait, ne devrait-il pas se souvenir qu'il est aussi un homme comblé à son tour de misères, qui ne manque pas de faiblesses, et qui n'est pas peut-être libre d'injustice? Ne devrait-il pas réfléchir? car quand on veut éviter tout mal, on tombe souvent dans des maux plus grands. Ne devrait-il pas considérer que si les méchants sont en plus grand nombre, il serait difficile de leur opposer longtemps de la résistance; et que

s'ils ne le sont pas , il n'y a pas de danger de se lier avec les bons pour travailler avec eux au bien, et résister aux méchants ? Ne devrait-il pas réfléchir que l'unique moyen d'éviter que les prétextes ne deviennent puissants, c'est de les laisser se convertir en vrais motifs ; et que la voie plus sûre d'aggraver le mal consiste à ne pas penser à y apporter remède, et de ne pas mettre le doigt sur la plaie de crainte de l'irriter ; et qu'on risque de soulever contre soi-même les hommes de bien en ouvrant un champ à des illusions dangereuses, et en laissant intacts les abus , de crainte de perdre l'usage légitime des choses ?

CHAPITRE VIII.

SYSTÈME DE RÉSISTANCE ABSOLUE.

La résistance absolue à toute idée de liberté pourra se soutenir en théorie , comme le seul moyen de salut pour les nations ; mais il est vrai de dire qu'une telle théorie se trouve en contradiction avec les faits. Prétendre que le système de l'Autriche ou de la Russie est le dernier espoir de la société, c'est désespérer du génie humain ; car le monde ne marche pas par le chemin de Metternich ou de Nicolas. Jetez un regard sur la carte du monde, mesurez l'étendue qu'occupent les nations civilisées, et remarquez ce qui reste à la politique de résistance absolue. Il n'est pas question de savoir s'il s'y trouve du bien ou du mal , mais en quelle porportion il s'y trouve. Toute l'Amérique a embrassé les systèmes de liberté ; il n'y a qu'un seul monarque, et encore est-il de très-peu d'importance, et avec un gouvernement représentatif, l'empereur du Brésil, le fils de don Pedro ; toute l'Amérique est couverte de républiques. En Europe, il y a des formes de liberté politique ; en Portugal, en Espagne, en France, en Belgique, en Hollande, dans la Grande-Bretagne, en Suède, en Suisse, dans plusieurs pays de la Confédération germanique ; elles ont commencé à s'essayer en Prusse. A quoi donc est réduit l'empire des formes de résistance absolue ? Voilà pour l'espace ; mais que voit-on dans le temps ? Rappelez-vous quels gouvernements

existaient il y a quatre-vingts ans , et vous remarquerez l'étonnante rapidité avec laquelle les transformations se sont opérées. Si le temps est si court , et l'espace parcouru si vaste , quelle doit être la vélocité du mouvement ? C'est ainsi que l'opinion de celui qui voudrait faire reposer l'avenir du monde sur la politique de Metternich , ne serait pas très-solide.

Il n'en est pas ainsi , non , mille fois non ; il y a dans la marche des événements quelque chose qui se refuse à des routes si étroites ; il y a dans le cours des idées quelque chose qui franchit les remparts des baïonnettes ; il y a dans l'agitation présente et dans les secrets de l'avenir quelque chose qui ne se renferme pas dans les portefeuilles diplomatiques. Il ne faut pas trop compter sur les moyens répressifs , car l'expérience en démontre la faiblesse. A des idées, il faut opposer des idées ; à des sentiments , d'autres sentiments ; à l'esprit public , l'esprit public ; à l'excès du mal , l'excès du bien ; à la constance du désordre , la constance de l'union ; à la ténacité de bouleverser , la persévérance d'organiser. Qu'on lutte , je le veux bien , avec les armes quand il faudra , mais sans oublier jamais la force de la parole et de la plume ; sans oublier que les discours et les écrits ont bouleversé plus d'empires que toutes les armées ; que les ravages de la révolution française ont été précédés des paroles de feu de Voltaire et de Rousseau , et que les triomphes de Napoléon sur les anciennes monarchies furent précédés de la logique de Sieyès et de l'éloquence de Mirabeau.

Quoi donc ? N'agissent-ils pas d'après une politique de prévision , ceux qui sont le plus attachés à ce qu'il y avait de plus respectable et de plus sacré dans la société ancienne ? Leur langage politique est-il , par hasard , celui de 1824 et de 1823 ? La politique de Montémolin est-elle celle de don Carlos ? Les manifestes du jeune prince sont-ils les manifestes de Portugal en 1833 , et ceux des provinces du Nord dans les années suivantes ? Les discours de l'illustre proscrit dans les banquets d'Angleterre renferment-ils par hasard l'esprit de la *Gazette d'Onate* , et d'autres écrits de cette époque ? Les partisans du duc de Bordeaux en France parlent-ils le langage de Louis XIV ou même celui de Charles X ? Don Miguel de Portugal lui-

même n'emploie-t-il pas un langage bien différent de celui des temps de son règne ? Que signifie cet hommage subit à la liberté , aux réformes , à la tolérance et aux progrès ? Tous ceux qui agissent ainsi sont-ils faibles ou aveugles ? Alors , où sont les forts et les clairvoyants ? Pourquoi n'ont-ils pas réussi à changer la marche du genre humain ? Pourquoi ne réussissent-ils pas ? Pourquoi n'ont-ils pas révélé , pourquoi ne révèlent-ils pas au monde leurs secrets ? Pourquoi ne les couvrent-ils pas de leur appui ? Comment se fait-il que tant de pays , autant et de si puissants intérêts n'aient pas pu se préserver de cette invasion de l'esprit moderne ? On dira , parce qu'on n'a pas su. Mais alors que penserons-nous des institutions qui ont manqué de ce qui est le plus nécessaire à toute institution , c'est-à-dire d'un bon appui ? Que dirons-nous des hommes formés à leur ombre , chargés de les garder et de les défendre ? De grands effets supposent de grandes causes ; des effets universels demandent des causes universelles. Lorsque tant de personnes bronchent , il doit y avoir de bien grands obstacles ; lorsque tant succombent , le coup doit être bien fort ; lorsque tant sont entraînés , le courant doit être bien puissant.

CHAPITRE IX.

LA RÉVOLUTION ET LA LIBERTÉ.

Avec cet esprit de liberté qui envahit le monde civilisé et se dilate de tous côtés comme un fleuve qui déborde , devons-nous craindre que la religion ne périsse ? Non ; l'alliance de l'autel et du trône absolu pouvait être nécessaire au trône ; mais elle ne l'était pas à l'autel. Aux États-Unis , la religion profite sous les formes républicaines ; dans la Grande-Bretagne , elle a fait des progrès incroyables , à proportion que la liberté s'est développée ; s'il est vrai qu'elle a subi des dommages considérables dans d'autres contrées , nous ne croyons pas qu'on puisse les attribuer tous à la ruine du trône absolu. Pendant les derniers soixante ans , la religion a souffert beaucoup en France ; mais il est certain que ces blessures remon-

tent à une époque antérieure ; elle les avait reçues sous un gouvernement absolu. La religion n'a pas autant de pertes à regretter de Louis-Philippe ou de Napoléon, que de Louis XV et de sa maîtresse, madame de Pompadour.

Quant à l'esprit d'opposition au Saint-Siège, ne sont-ce pas les monarques absolus qui l'ont fomenté dans l'Italie même ? Ceux qui ont tant attristé le cœur de Clément XIII et d'autres papes, n'étaient-ils pas les ministres des princes les plus absolus, dans les royaumes les plus puissants de l'Europe ? Mais ils ont reconnu leurs erreurs, nous dira-t-on. Il n'est pas question de cela : il s'agit de leurs crimes et de leurs résultats. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'autel subsiste sans ces trônes, qui se croyaient tout-puissants. Une parole du souverain-pontife ébranle encore le monde dans les deux hémisphères ; et le pouvoir de Louis XIV et de Charles III s'est écroulé en Amérique et en Europe, après de grandes catastrophes dans leurs empires et dans leurs familles ; leurs couronnes conservent à peine une ombre de ce qu'elles ont été, et quelques-uns de leurs malheureux descendants errent et succombent sous l'infortune dans les pays étrangers.

Gardons-nous d'égaliser des choses si différentes : les formes absolues n'occupent que peu de pages ; la religion remplit les fastes des siècles. Les personnes qui craindraient pour la cause de la religion, en voyant que les formes absolues sont tombées dans certains royaumes, et qu'elles menacent ruine dans d'autres, auront bien peu réfléchi sur les enseignements de l'histoire. De quel temps datent-elles ces formes, telles que nous les connaissons en Europe ? Du xvi^e siècle, elles arrivent à leur apogée au xvii^e, et commencent à tomber au xviii^e. Voilà les faits. Au contraire, la religion chrétienne prospère sous l'épée des empereurs païens ; elle s'étend à travers les difficultés et même les persécutions que provoquent contre elle quelques empereurs chrétiens, reste debout dans le cataclysme de l'invasion barbare, et assujettit par son ascendant moral les envahisseurs eux-mêmes. Elle se conserve pendant que la féodalité et les invasions des Arabes déchirent l'Europe ; elle éprouve des dommages par le protestantisme, mais elle s'étend en retour dans les régions

orientales et occidentales, sort pure du creuset de la persécution dans la révolution française, et se propage, dans le même temps, à l'ombre de la liberté, en Angleterre et aux Etats-Unis.

On ne comprend pas pourquoi l'on devrait attribuer tous les dommages éprouvés par la religion aux formes représentatives. On peut certainement leur adresser des accusations très-graves dans notre histoire; mais il faut aussi convenir que plusieurs fois on a fait retomber sur elles le poids de fautes qu'elles n'ont point commises. Depuis 1833, si le gouvernement eût été absolu, à *part toutes les autres conditions*, il aurait fait peut-être plus de mal à la religion; et il est plus que probable que dans la série des décrets qui commencent par celui qui retire aux évêques la faculté de conférer les ordres sacrés, et finit dans le projet d'*Alonzo*, on serait allé plus loin. Encore dernièrement, il s'est trouvé des personnes qui auraient désiré certains hommes pour ministres d'un roi absolu, sans chambres et sans la liberté de la presse; mais les complications des derniers temps auraient-elles été moins dangereuses sous le ministère d'un roi absolu que sous un gouvernement constitutionnel?

L'action d'un gouvernement ne dépend pas seulement de ses formes, mais de l'esprit qui y préside: pendant que l'Angleterre émancipe les catholiques, pendant que les États-Unis laissent une liberté complète à tous les fidèles, la Russie commet ces attentats dont s'est si douloureusement plaint Grégoire XVI dans une allocution. La démocratie est certainement funeste quand elle est dépourvue de religion et de morale; mais ce qui est plus à craindre que l'anarchie, c'est un monarque absolu dont le gouvernement porte avec soi le même vice. L'incrédulité se prête très-bien au service des rois absolus, et les prend pour des instruments; les formes ne lui font rien. Les incrédules applaudiront à la république aussi bien qu'au despotisme; ils donneront leurs votes dans la Convention ou dans un conseil de royalistes, d'après les événements et les circonstances; ils exalteront tantôt les droits imprescriptibles du peuple, tantôt ceux du monarque; ils déclameront contre les tyrans ou contre ceux qui voudraient

usurper les prérogatives de la majesté ! ils se feront partisans de l'indépendance des nations , ou se moqueront avec cynisme de la mort d'un grand peuple ; ils pleureront sur sa tombe , ou insultent à sa dernière agonie. Combien les disciples de Voltaire ne s'apitoient-ils pas maintenant sur le sort de la religion ? Cependant l'histoire nous dit que , pendant que Clément XIII écrivait , le 30 avril 1769 , à Louis XV , à Charles III et à Joseph , pour les exhorter à sauver la Pologne , Voltaire , dans ses lettres au roi de Prusse et à l'impératrice de Russie , se moquait des calamités de ce malheureux pays , flattait avec bassesse les souverains qui se proposaient de tuer la nationalité polonaise , et ce qui est plus singulier encore , il versait l'ironie et le ridicule sur les gentilshommes français qui étaient allés combattre pour l'indépendance de la Pologne.

Il n'y a rien dans les formes politiques des gouvernements qui puisse être essentiel à la religion ; toutes lui offrent leurs inconvénients et leurs avantages. La protection des monarques absolus lui procure un bien , celui de la défendre contre les perturbateurs violents ; mais cette protection dégénère en usurpations scandaleuses : l'abus qu'on a fait des régales en est bon témoignage. La tolérance des formes libres lui nuit par la licence qui égare les idées et corrompt les mœurs ; mais elle lui laisse en retour l'exercice plus facile de ses augustes fonctions : témoin la Belgique , l'Angleterre et les États-Unis ; témoin cette même France , où se trouve seulement dans les formes libres , sinon la certitude , du moins l'espoir de faire tomber un jour le monopole universitaire. Il ne faut donc pas rattacher par des liens trop étroits certaines choses à d'autres : il ne faut ni abaisser l'esprit par des idées pusillanimes , ni pousser des cris d'épouvante à chaque mur qui tombe des anciens édifices du monde politique. Tout ce qui est humain vieillit , tout devient poussière : le ciel et la terre passeront ; la parole de Dieu ne passera jamais.

Par toutes ces raisons , je considère comme une entreprise dangereuse , mais noble , mais digne d'une grande âme , de faire à temps les réformes convenables : on démontre par là qu'on ne craint pas le mouvement de l'époque , on s'attire tous les esprits généreux , en leur persuadant que la religion ne con-

tient rien qui s'oppose dans l'administration à l'ordre, au progrès matériel, au développement de l'intelligence, à l'exercice de la liberté politique au milieu des formes gouvernementales qui vieillissent et tombent. Il ne faut pas compter la religion catholique elle-même, avec ses dogmes, sa morale, sa hiérarchie : son autorité peut rester intacte au milieu des vicissitudes des empires ; elle peut planter la croix sur le palais des Césars, comme sur celui des assemblées législatives et populaires ; elle peut oindre un monarque sous les voûtes d'un temple gothique, ou bénir un chemin de fer ; elle peut être héroïque sous la cuirasse d'un croisé, aussi bien que sous l'humble voile d'une sœur de charité ; en un mot, elle peut défendre un roi contre les légions de Napoléon, ou la liberté républicaine sous les drapeaux du Sonderbund.

CHAPITRE X.

RÉFORMES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES.

Telle a été sans doute la pensée du pontife. On disait que le pape ne pouvait pardonner sans détruire son pouvoir temporel : alors il donne une amnistie complète ; on disait que l'administration de Rome ne pouvait s'améliorer sous le régime ecclésiastique lui-même : alors la réforme ; on disait que dans cette réforme ses auxiliaires seraient des ecclésiastiques, et qu'on ne pouvait se fier au peuple : alors il livre des armes au peuple ; qu'il ne pouvait permettre dans ses États le développement de l'esprit public : alors il accorde une plus large latitude à la presse ; qu'il ne pouvait soutenir l'ordre qu'avec l'appui de l'étranger : alors il ne veut rien des étrangers ; qu'il ne pouvait tolérer l'agitation de la capitale en intervenant dans les affaires administratives : alors il octroie une municipalité à la capitale ; qu'il ne pouvait permettre que l'opinion du pays influât dans le gouvernement : alors il donne un conseil d'État au pays.

Personne n'osera combattre l'amnistie dans la région des principes, soit parce que cet antagonisme ne serait pas noble,

soit aussi parce que c'est une doctrine reçue par les publicistes et confirmée par les enseignements de l'histoire, comme le seul moyen de mettre un terme aux dissensions intestines. Par rapport à l'opportunité de cet acte, on ne saurait en trouver un plus favorable que l'inauguration d'un nouveau pontificat ; par rapport à sa latitude, il suffit d'en lire les articles pour reconnaître que la générosité n'a pas fait oublier la prudence.

On dira peut-être que l'amnistie publiée en Espagne en 1832 fut suivie d'un changement total dans le gouvernement, et bientôt après d'une révolution, et qu'il est à craindre qu'il n'en arrive autant à Rome, car des causes semblables produisent des effets semblables. Ce raisonnement a la même force que les suivants : deux individus sortent pour prendre le soleil, l'un en est mort, donc l'autre mourra aussi ; deux hommes boivent la même liqueur, l'un en est enivré, donc l'autre s'enivrera aussi ; le froid d'avril a fait de grands torts à la récolte, donc celui de janvier en fera aussi ; il est contraire à la santé d'être abrité contre le froid à Séville, donc la même chose aura lieu à Saint-Pétersbourg.

Les arguments de comparaison n'ont aucune force lorsqu'il y a plusieurs dissemblances entre les points de comparaison. Ces dissemblances sont si nombreuses dans le cas présent qu'elles font oublier la ressemblance. Ici il y avait une question dynastique : à Rome, non. Ici une guerre civile était inévitable : à Rome, non. Ici il y avait une régence : à Rome, non. Ici on donnait l'amnistie comme un appel au parti libéral pour le faire soutenir Isabelle contre les carlistes ; à Rome, non. Ici l'amnistie était un drapeau sous lequel le parti prépondérant prit un nom propre : à Rome, non. Ici on flattait les amnistiés dans le texte du décret : à Rome, non. Veut-on plus de différences ? J'en ferai remarquer une qui en renferme plusieurs autres auxquelles il ne faut pas l'arrêter. En Espagne gouvernait une princesse, Dona Marie Christine, laquelle, par sa jeunesse, par son sexe et d'autres circonstances, pouvait être trompée par des conseils erronés ; à Rome gouverne un pape, et un pape avec les hautes qualités d'un Pie IX : c'est là une différence bien remarquable.

Lorsque le pape a établi la garde nationale, il ne s'est pas conformé à l'opinion de ceux qui condamnent absolument l'armement du peuple. Mais cette réprobation, quoiqu'elle puisse se soutenir par de bonnes raisons, est sujette à des difficultés. Qui réproouve l'armement du peuple, les hommes monarchiques ou les libéraux? Si ce sont les monarchiques, pourquoi applaudissaient-ils à l'armement des volontaires royaux? Si ce sont les libéraux, pourquoi applaudissaient-ils de leur côté à l'armement de la milice nationale? Tout dépend des circonstances du moment et de l'objet. A la bonne heure. Convenez donc que la question n'est pas une question de principes, mais une question de prudence : c'est ainsi qu'il faut examiner ce qui a été fait à Rome. Mais, dit-on, la garde civique est un élément révolutionnaire. Qui vous l'a dit? Comment le savez-vous? A une grande distance, sans connaissance du pays, voyez-vous ce que le pape ne voit pas? Avez-vous étudié les règlements de cette milice? Avez-vous étudié profondément l'esprit des classes auxquelles on confère les armes? Êtes-vous sûrs que la garde civique, au lieu de devenir un élément de trouble, ne puisse être un moyen de les contenir? Non, mais nous jugeons par analogie. Remarquez ce qui est arrivé en Espagne. Ah! vous n'opposez plus que cela? Vous me rappelez la ressemblance, voilà les différences. Pie IX n'arme pas la milice comme une ressource de guerre civile. Pie IX n'arme pas la milice en cédant aux injonctions des généraux qui en ont le commandement. Pie IX n'arme pas la milice après avoir obtenu le désarmement d'une autre milice dont le sang a coulé dans les rues de Madrid. Mais il y a quelque chose de semblable dans l'agitation, dans la joie, dans les applaudissements des révolutionnaires. Oui; mais remarquez les différences. Ici la reine Christine, par son amnistie et plusieurs autres actes, faisait une alliance avec le parti libéral afin que ce parti soutînt sa régence et le trône d'Isabelle II contre don Carlos; Pie IX n'agit pas ainsi, car il n'a pas de rivaux. Ici on a commencé par des destitutions en masse, par des persécutions : à Rome, non. Ici on a commis des outrages, on a assassiné avec atrocité : à Rome, non. Ici, dans le déchaînement des passions, on ne donnait pas satisfaction à la justice : à

Rome, un homme de rien donne un soufflet à un jésuite ; le pape, après avoir ordonné aux tribunaux de venger cette injure, fait appeler l'offensé, l'embrasse, et donne ainsi une preuve publique et solennelle de son amour pour la justice. Est-il à Madrid un homme qui eût fait quelque chose de semblable en faveur des saintes victimes des maisons des jésuites, de saint François, de saint Thomas, de la Merci ? Ici... C'est assez : il ne faut pas continuer le parallèle, cela nous conduirait bien loin et nous engagerait dans des questions politiques ; nous ajouterons seulement qu'à côté de la ressemblance on peut marquer autant de différences, et que les craintes qui naissent de l'une, s'oublent avec l'espoir que les autres inspirent. Il faut remarquer un fait : en France, en Espagne, partout où il y a eu une révolution, quelques mois après avoir commencé une nouvelle marche, le gouvernement n'était plus maître du mouvement, il était entraîné par la violence. En France Louis XVI était déjà plutôt un prisonnier qu'un roi. En Espagne, la régence de Marie Christine était à la merci des partis. Il y a à Rome depuis un an et demi une nouvelle marche, un nouveau mouvement, des vivats, et cependant le gouvernement du pape est constamment maître de la situation. Le pontife n'a pas eu à subir un seul manque de respect, il n'a pas vu une seule fois sa voix méprisée ni son autorité méconnue.

Le règlement du 30 juillet 1847 pour la garde civique a beaucoup de latitude. Il suffit de dire qu'il oblige tous les citoyens, depuis l'âge de 21 ans jusqu'à 60 ; que la milice active comprend tous les industriels qui ont un atelier ouvert, et que la matricule de réserve qui doit être incorporée avec la milice active, en cas de besoin et par l'ordre du gouvernement, n'exclut personne. Cette mesure est très-démocratique assurément. Sera-t-elle révolutionnaire ? La chose n'est pas aussi certaine. Il n'y a pas eu, en Espagne, une institution plus démocratique que la milice des volontaires royaux, et cependant il n'y a eu un rempart plus solide contre les tentatives révolutionnaires. L'expérience de dix ans en est un témoin irrécusable.

La latitude du règlement de 1847 n'a pas dû être cependant sans restrictions. Il exclut ceux qui ne peuvent pas prouver

par des certificats une conduite publique et privée irréprochable, et en outre une adhésion connue en faveur du gouvernement pontifical. Et qui est chargé de dresser les rôles ? Une commission nommée par le gouvernement. A Rome, c'est le ministère même des affaires étrangères qui nomme la commission pour chaque district ; dans la province, ce sont les légats et les sublégats. La présidence de ces commissions appartient toujours au premier magistrat, à son légitime représentant ; le service est personnel, il ne peut pas être mercenaire, ce qui évite de graves inconvénients. On permet seulement la substitution d'un parent à un autre parent ; tous les officiers de l'état-major, et même les capitaines de compagnie, sont nommés directement par le souverain-pontife. Quant aux chefs inférieurs, on propose trois miliciens pour l'élection d'un seul. Il est à remarquer que les caporaux sont choisis parmi les trois ; les sergents sont nommés par l'officier commandant supérieur, dans les villes où il y a plusieurs bataillons, ou par le conseil de gouvernement, là où il n'y a qu'un bataillon ; le lieutenant et le sous-lieutenant sont nommés par le pape lui-même, qui se réserve en outre de faire renouveler l'élection lorsqu'il le jugera opportun. En sorte que tous ces résultats sont placés immédiatement sous l'œil et sous l'autorité du gouvernement. Si l'on ajoute à cela que la garde civique ne peut ni délibérer, ni demander, ni même se réunir sans la permission du pouvoir, et que la contravention à cette défense est envisagée comme un délit contre la sûreté publique, sûreté qui dépend partout de l'autorité, et qui, à Rome, est directement soumise au secrétariat d'État, on verra qu'il faudrait une grande imprévoyance et même une grande maladresse de la part du gouvernement pour qu'une telle institution pût devenir un élément révolutionnaire.

Le conseil et le sénat de Rome, créés par le *motu proprio* du 1^{er} octobre 1847, ne sont pas une institution politique ; ils sont purement un conseil municipal. Le pape le dit sommairement dans le préambule. Son objet est de restituer à Rome l'ancienne splendeur de la représentation communale avec un conseil qui délibère et une magistrature qui exécute les résolutions dans les branches d'administration qui peuvent lui con-

venir. En tout cela , sauf la différence qui existe entre la capitale et les villes subalternes , on ne fait que continuer à Rome ce qui existe dans les autres États pontificaux ; en sorte qu'on ordonne par là d'appliquer à Rome les lois et les usages qui sont en vigueur dans l'organisation et les règlements des autres municipalités de l'État.

Il est à remarquer que le conseil ou corps municipal délibérant doit être nommé pour la première fois par le pape , à l'exception de quatre députés destinés à représenter les corporations ecclésiastiques , les lieux pieux et d'autres établissements de bienfaisance : ceux-ci doivent être nommés moitié par le cardinal-vicaire , moitié par l'autorité gouvernementale. De cette manière , la première installation se trouve tout entière entre les mains du pontife. A l'avenir , la nomination des membres sera faite par le même conseil ou dans la forme qu'on établira par de nouvelles lois sur l'organisation municipale , sauf toujours l'approbation supérieure , conformément aux lois générales.

Outre les précautions prises à l'égard des éligibles , la présidence du conseil appartiendra toujours à l'autorité gouvernementale. Les réunions ordinaires ont lieu trois fois tous les ans ; il ne peut y avoir de convocation extraordinaire , sauf dans les cas qui se présentent et dans la forme qui s'emploie dans les autres municipalités de l'État , ou lorsque le souverain le jugera à propos ,

La magistrature ou conseil municipal exécutif se compose d'un sénateur qui en est le président et le haut conservateur ; cette magistrature nomme et constitue le sénat romain. Le conseil choisit la magistrature parmi ses propres membres , d'après les règles établies par la loi ; mais le sénateur est choisi par le pape dans une liste de trois personnes , prises parmi les conseillers du plus haut mérite , de plus grands revenus et de la condition la plus élevée.

Le *motu proprio* fixe les attributions desdits corps ; on n'y trouve rien de la politique. Tout se rapporte à l'administration à laquelle Rome et ses environs devront un jour de grands avantages.

On ne comprend pas ce qu'on pourrait objecter contre une

mesure dont l'objet est de donner à une ville aussi considérable que Rome un conseil municipal.

Le corps vraiment politique est celui qui a été institué par l'ordonnance du 15 octobre 1847. Il porte le nom de *Consulta di Stato*. Ce corps ne ressemble en rien ni aux congrès, ni aux chambres d'autres nations. On peut l'appeler un conseil d'État pour lui laisser un nom technique. En voici les articles principaux :

La consulte se compose : 1° d'un cardinal président ; 2° d'un prélat vice-président ; 3° de vingt-quatre conseillers d'État divisés de cette manière : quatre pour Rome et ses environs, deux pour la province de Bologne, et un pour chacune des autres provinces.

Le nombre de vingt-quatre conseillers est une garantie puissante pour que le corps ne dégénère pas facilement en assemblée révolutionnaire.

La nomination du cardinal président et du vice-président appartient à Sa Sainteté. C'est encore le pape qui choisit les conseillers dans les listes de candidats que les conseils provinciaux envoient au ministère des affaires étrangères par l'entremise du président de chaque province. Ces listes de trois personnes sont dressées par les conseils provinciaux, qui ajoutent autant d'autres noms que les conseils municipaux le désirent. Dans la formation de ces listes, on prend beaucoup de précautions à l'égard des éligibles. Parmi beaucoup d'autres qualités, on exige l'âge de 30 ans et une conduite irréprochable. L'office de conseiller ou consulteur dure cinq ans, et leur rénovation se fait par cinquième partie chaque année. Il n'y a pas d'obstacle à ce qu'on soit réélu, mais entre la seconde élection et la troisième il doit s'écouler au moins l'espace de cinq ans. Si un consulteur n'est pas employé à l'époque de son élection et qu'il accepte ensuite un emploi, il cesse d'être consulteur, et une nouvelle élection a lieu.

La consulte de l'État se divise en sections et se rassemble tantôt par section, tantôt en junte générale. Les sections sont au nombre de quatre : la première, de législation ; la seconde, de finances ; la troisième, d'administration intérieure, de commerce, d'industrie, d'agriculture ; la quatrième, de la

force armée, des travaux publics, des prisons, des maisons de correction et de châtement. Le cardinal président, ou le vice-président en son absence, distribue au commencement de l'année, en prenant les ordres du souverain, les consultants dans leurs sections respectives. Les réunions générales sont présidées par le cardinal ou par le prélat. Chaque section nomme son président particulier. Lorsque l'une des sections a une affaire commune avec une autre, elles peuvent discuter et délibérer ensemble avec l'autorisation préalable du cardinal ou du prélat vici-président, et dans ce cas la présidence des sections réunies appartient au prélat.

La consulte de l'État est instituée pour aider l'administration publique, et par cela même elle doit être entendue dans les affaires d'intérêt général de l'État, ou dans les affaires particulières d'une ou de plusieurs provinces, dans la confection ou dans la modification des lois, dans les règlements administratifs, dans la création ou dans l'amortissement de la dette, dans l'examen des budgets, des lois de douanes, des traités de commerce, dans la révision et la réforme actuelle des conseils communaux et provinciaux. Les délibérations du conseil sont consultatives, la direction en appartient au cardinal président qui fixe les questions qui doivent être résolues. Chaque membre prend la parole d'après l'ordre où il est placé. Personne ne peut la prendre quand elle ne lui appartient pas, s'il n'obtient pas l'autorisation du président. La majorité des voix légitime la délibération; le vote du président est exécutif lorsqu'il y a égalité de votes.

Il y a un secrétaire général qui assiste aux réunions générales du conseil et en rédige le procès-verbal : celui-ci contient les noms des consultants présents, les affaires mises en discussions, l'extrait des opinions émises et les termes précis de la délibération. Les affaires soumises à discussion tantôt en assemblée générale, tantôt dans les sections, sont déférées au conseil des ministres, et de là, le vote motivé de la consulte, ainsi que celui des ministres, avec tous les procès-verbaux, sont portés à l'examen du pape par l'organe et avec le rapport du cardinal secrétaire d'État. Le pontife se réserve de consulter tout le collège des cardinaux, s'il voit qu'il s'agit d'affaires d'un intérêt très-grave.

Il est donc évident que toutes les difficultés d'une telle institution doivent apparaître à la première convocation. Eh bien ! le gouvernement pontifical a dans ce but introduit un article qui lui laisse la plus grande liberté, en lui accordant le temps de prendre toutes les précautions qu'il jugera nécessaires ; ainsi, les inconvénients de l'élection établie par ce *motu proprio* sont ajournés au mois d'octobre 1849, époque où aura lieu la première élection, et la nomination de nouveaux consultants. La rénovation se fera par cinquième et par le sort dans les premiers cinq ans, et chacun aura son tour d'après la date de son élection.

Après de la consulte il y a un corps qui peut être regardé comme la pépinière des employés publics. Ceux-ci sont ceux qu'on appelle auditeurs de la consulte d'État. Ils sont de première et de seconde classe ; le nombre en est seulement de vingt-quatre. Pour devenir auditeur de seconde classe, il faut avoir l'âge de 21 ans et être licencié en droit ou ès lettres. La nomination des auditeurs appartient au souverain sur la proposition de trois personnes présentées par la consulte. Pour devenir auditeur de première classe, il faut avoir rempli d'une manière toute louable la place d'auditeur de seconde classe pendant deux ans au moins. Les auditeurs de première classe, lorsqu'ils auront servi pendant quatre ans sans interruption (on comptera les deux années d'auditeur de seconde classe), s'ils ont exercé l'emploi avec une exactitude laborieuse et une bonne conduite, auront des droits à un emploi ou place qui sera en rapport avec leur âge, leur expérience, leurs dispositions, et ils seront préférés à tous les autres candidats. Les auditeurs seront divisés en sections par le cardinal président ou par le prélat vice-président. Ceux de première classe pourront être autorisés par le président des sections à y concourir, et même être nommés rapporteurs, ou secrétaires des sections. Les auditeurs de seconde classe ne pourront pas remplir de pareilles fonctions, car ils sont considérés seulement comme auxiliaires des auditeurs de première classe. La charge d'auditeur est gratuite ; elle sert à l'instruction des jeunes gens, qu'elle rend aptes à remplir des places dans l'administration.

L'institution de la consulte d'État est un modèle de science

et de prudence. Elle établit une route légale pour faire monter à la région du gouvernement l'influence de l'opinion publique, et pour que la voix des peuples sur leurs besoins arrive jusqu'au souverain ; mais la souveraineté du pape reste entière, intacte et complète. Cela est consigné dans plusieurs articles du *motu proprio*. Le souverain-pontife l'exprime ainsi aux membres de la consulte, en rappelant les intentions qu'il s'est proposées dans cet acte ainsi que dans tous les autres : « Approcher le peuple de ma personne, et connaître par moi-même ses besoins et les moyens de le satisfaire. Dans ce but, j'ai réuni auprès de moi un conseil permanent pour entendre son avis sur mes résolutions souveraines. »

Le pape n'a pas voulu laisser le moindre doute là-dessus, et il ajoute : « Celui qui voudrait croire tout autre chose de ce corps se trompe beaucoup. » Oui, celui-là se tromperait tout à fait qui voudrait voir, dans la consulte, ses propres utopies et le germe d'une institution incompatible avec la souveraineté pontificale.

Le pape parle, dans la même allocution, avec dignité, mais avec fermeté, contre ceux qui, n'ayant rien à perdre, aiment les bouleversements et les séditions, et qui abusent des concessions qu'on leur fait ; et en cela il fait voir qu'il connaît le terrain sur lequel il est placé. Si quelqu'un insistait sur la possibilité de l'abus, il ne ferait que répéter ce que Pie IX avait déjà dit, et certes ce ne serait pas une grande découverte d'annoncer qu'on s'efforcera d'abuser. Il y a des prévisions vulgaires qui ne méritent pas d'être appelées prévisions. Les manifester avec emphase, c'est mériter un nom qu'il ne faut pas écrire.

Quand on accorde quelque chose, il ne manque jamais de gens qui demandent davantage. Dans la diversité des pensées, des désirs, des intérêts, des illusions, des misères, des méchancetés des hommes, il est impossible de gouverner en les satisfaisant tous. Aussi n'est-il pas moins impossible que l'agitation et l'inquiétude ne suivent pas les changements politiques ; faudrait-il pour cela se condamner à l'immobilité ? Il serait nécessaire, en pareil cas, de se condamner à un système complètement stationnaire, à un de ces systèmes que plus

tôt ou plus tard l'ouragan des révolutions dissipe comme la poussière.

A l'égard de la presse, il est certain que la loi est très-prudente. Pour calmer les craintes inspirées par l'abus, il suffit de savoir que le gouvernement s'est réservé une complète liberté d'agir comme bon lui semblera, en ce qu'il a conservé la censure. Malgré cela, il n'y a pas de doute que ce sera le point qui offrirait le plus de difficultés au gouvernement pontifical. Il est nécessaire de se résigner à ces difficultés qui naissent de la nature des choses, en tâchant de diminuer les inconvénients toutes les fois qu'il n'est pas possible de les détruire. La pensée et son expression sont des choses si indéfinissables, si variées; elles prennent une telle diversité de formes, qu'il est très-difficile de les soumettre à des règles précises : le plus simple serait d'étouffer toute parole écrite et de réserver au gouvernement le droit de parler par les journaux officiels. Mais ce qui est le plus simple n'est pas toujours le plus prudent et le plus durable. Par l'expansion immense, par la force que les idées ont prise dans les sociétés modernes, tout le monde lit et raisonne et discute, loue et censure : le privilège exclusif du gouvernement d'écrire sur les affaires publiques est une entreprise bien difficile. Ce privilège pourra être, si l'on veut, une chose excellente; mais il n'existe que dans bien peu d'endroits, et il menace de disparaître de tous les États. Si quelqu'un prétendait que ces pays seuls ont de la prudence, et que tous les autres se trompent, on pourrait lui répondre que ce serait décerner à la plus grande partie des nations civilisées le titre d'imprudentes. Ici, en outre, la hardiesse est tout à fait inutile. Le genre humain marche et suit sa route, sans ce soucier beaucoup des protestations impuissantes.

CHAPITRE XI.

LA RÉFORME DÉGÉNÉRERA-T-ELLE EN RÉVOLUTION ?

La politique de Pie IX ne saurait être attribuée à une candeur excessive, à moins que ce mot ne signifie naïve petitesse d'esprit. Croire que le pape n'a pas prévu l'agitation qui s'est manifestée à Rome et dans toute l'Italie, surtout lorsque ce fait s'est présenté au moment de l'inauguration du nouveau pontificat, ce serait le supposer aveugle, car il n'aurait pas alors vu ce qui se passait devant ses yeux. Il faudrait encore supposer aveugles les Guicci, les Ferreti, tous les cardinaux, les prélats et d'autres personnages remarquables qui ont contribué à la nouvelle direction des affaires. Penser qu'on n'a pas prévu les dangers que cette agitation devait apporter avec elle, lorsqu'une telle prévision était si facile, si naturelle, si vulgaire, c'est croire qu'à Rome on sait peu de choses là-dessus ; tandis que la cour de Rome a été toujours citée comme modèle précisément en matière de mesure, de prévision et de circonspection. Ses ennemis l'appellent habilement rusée ; les hommes impartiaux, sage et prévoyante. C'est à présent seulement qu'elle aurait perdu tout à coup ces qualités, pour ne pas voir ce que nous voyons tous. Il y a des raisonnements qui, en voulant prouver beaucoup, ne prouvent rien. — Est-ce que le pape ne connaît pas, dira quelqu'un, ce qui en pourra résulter ?... N'avouez-vous pas, lui répondrons-nous, que puisque vous le connaissez, le pape a dû le connaître aussi ? — Mais il est trop bon !... Que signifie ce mot ? qu'il a de la bonté sans prudence : si tel en est le sens, qu'on dise que le pape est un homme de bonne volonté, mais de courtes lumières ; que ses conseillers ne sont pas plus habiles, et que si le pontife n'est pas un homme nouveau, mais connu auparavant par les postes éminents qu'il a occupés dans l'Eglise, le sacré collège a été bien imprudent, dans des temps si orageux, dans des circonstances si critiques, de fixer avec une telle unanimité, avec une si

grande célérité, son choix sur la personne du cardinal Mastai-Ferreti pour l'élever au souverain pontificat.

Croit-on que la majorité des sujets du pape désire ou non l'ordre? Dans le second cas, on déclare que le pape règne sur un peuple dont il n'obtiendra l'obéissance que par la force. Dans le premier, alors, pourquoi devrions-nous désespérer que le pape, appuyé sur la majorité, puisse terminer de prudentes réformes sans bouleverser l'Etat et diminuer l'autorité souveraine. — Il y a certainement, des difficultés, des dangers. Sans doute il y a aussi des brouillons qui peuvent abuser de l'état des choses; mais le gouvernement pontifical compte sur plusieurs et puissants éléments dont il peut disposer, et le moyen sûr d'en profiter, c'est que lui-même leur donne la direction que réclament les circonstances et le temps.

Le gouvernement pontifical, en bravant les difficultés, aura compté sur les ressources qu'il a pour les vaincre; en donnant l'impulsion, il aura mesuré la force dont il dispose pour la modérer; en prévoyant les tentatives des scélérats pour égayer l'opinion, il aura réfléchi sur les moyens propres à arrêter les égarements, en éclairant cette opinion. À Rome, comme partout ailleurs, les séditeux s'agiteront; mais la capitale et tous les Etats pontificaux ont, outre l'attachement spécial qu'ils professent pour les papes, un intérêt particulier et très-grand de s'opposer à des projets insensés qui tendent à détruire la souveraineté temporelle du pape, ou à la livrer à la merci des anarchistes. Que serait la ville de Rome, si la souveraineté temporelle du pape venait à lui manquer? Abandonnée à l'ambition, à la convoitise des aventuriers de tous les pays, elle pleurerait bientôt avec des larmes de sang la perte de son autorité paternelle, à l'ombre de laquelle elle avait vécu pendant tant de siècles. La séparation entre l'autorité temporelle et spirituelle telle qu'elle existe ailleurs, est un rêve impossible dans les Etats romains. La force des choses est telle que, si une révolution venait à détruire la souveraineté temporelle du pape, le pontife serait réduit à la captivité ou à la proscription. Croire qu'il est possible à Rome qu'un pape exerce seulement l'autorité de pontife en présence d'un prince ou

d'un sénat chargé de l'autorité temporelle, ce serait méconnaître complètement la nature de l'homme et de la société, ce serait oublier la marche constante des événements humains. Dans tous les pays du monde, un roi détrôné est un roi captif ou proscrit. Un roi détrôné en complète liberté dans son propre pays, en présence de ses sujets, c'est chose impossible. Eh bien ! il serait encore plus impossible à Rome qu'un pape exerçât librement les fonctions du suprême pontificat, qu'il étendit son autorité sur l'Eglise universelle, qu'il reçût les hommages de tout le monde catholique, qu'il vécût entouré du sacré collège, environné des congrégations et de toutes les institutions indispensables pour l'expédition des affaires ecclésiastiques, en présence d'un gouvernement qui viendrait de se lever sur les ruines de l'autorité temporelle du saint-siège. C'est une impossibilité qu'on reconnaît de prime abord, qu'on aperçoit aussitôt, et qui produit la certitude qu'un pape détrôné serait toujours un pape captif ou un pape proscrit.

Cette vérité, qui ne peut être méconnue par les sujets du saint-siège, ni surtout par les Romains, offrira un élément puissant d'ordre à un gouvernement qui saura en profiter. La ville de Rome, avec tous ses Etats, doit se souvenir de ce qu'elle a souffert lorsque les nationaux ou les étrangers ont brisé l'autorité temporelle des papes, et elle peut en déduire ce qu'elle subirait encore, si ce malheur venait à se renouveler. Outre les exemples récents, on en trouve d'autres anciens.

Au milieu du chaos où l'Italie était plongée au moyen âge, les peuples brûlèrent de haine les uns contre les autres, et il en résulta souvent des luttes sanglantes. Tel fut le cas de Rome et de Tivoli : les habitants de Tivoli ayant été vaincus, le pape Innocent II fut obligé de contenir les Romains, afin de les empêcher de ruiner la population vaincue, et d'égorger les habitants. Les Romains s'indignèrent, se soulevèrent contre le pape, montèrent au Capitole, jurèrent de rétablir l'ancienne république, créèrent un sénat auquel ils donnèrent le gouvernement, et laissèrent le pontife purement réduit à l'exercice de l'autorité spirituelle. Le peuple triom-

phant après une lutte sanglante vola , tua , abattit des édifices , massacra un cardinal dans la rue. Les émeutes continuèrent avec un caractère effrayant. On dit même qu'Innocent II mourut à la suite d'un coup de pierre qu'il avait reçu dans une émeute, lorsqu'il tâchait de calmer le peuple soulevé. Le célèbre Arnould de Brescia , qui avait beaucoup de ressemblance avec les démagogues modernes , se présenta bientôt à Rome pour donner l'impulsion à la révolution. La loi et les dignités de l'ancienne république furent rétablies. On reconstruisit même le Capitole. Mais tout cela finit comme devait finir une telle folie. La fatigue de l'anarchie et de la profanation s'empara des rebelles , et le peuple ouvrit la porte au pape et le remit dans son autorité avant que l'empereur Conrad arrivât à Rome.

Lorsque Clément V , Français d'origine , transféra le siège pontifical à Avignon , Rome resta dans la plus grande solitude. Grégoire XI revint à Rome par les démarches de deux Italiens célèbres , Pétrarque et sainte Catherine de Sienne. Le premier écrivit une lettre sur cette affaire à Benoit XII ; la seconde alla elle-même à Avignon , et pria Grégoire de réaliser la translation.

Il n'est pas besoin de rappeler ce que Rome et toute l'Italie ont souffert à la fin du dernier siècle et au commencement du dix-neuvième , du temps de la République et de l'Empire. A part l'anarchie des guerres et des dévastations de toute espèce , le pays perdit d'innombrables curiosités artistiques que les conquérants s'empressaient de transporter à Paris. C'est ainsi que ces hommes comprenaient la gloire de l'Italie ; c'est ainsi qu'ils rendaient à Rome son ancienne splendeur.

Quand il se trouve dans un pays tant et de si graves intérêts qui s'opposent à une révolution ; quand on ne peut espérer de cette révolution ni liberté , ni indépendance , mais seulement anarchie et servitude , un gouvernement qui s'est rendu maître du mouvement , a dans ses mains plusieurs moyens puissants pour diriger l'opinion , calmer les passions et comprimer les séditions. On a besoin pour-cela de force et de prévision. Pourquoi supposerions-nous de la faiblesse

et imprévision dans le gouvernement pontifical? Les membres actuels de la Consulte ont été choisis par le gouvernement. Quelle raison y a-t-il de croire qu'on ait fait de mauvais choix? Deux ans doivent se passer avant la nouvelle élection. Pourquoi le gouvernement ne pourrait-il découvrir les inconvénients que cette institution offre, pour s'en prémunir à l'avance?

La garde nationale pour le moment est subordonnée au pouvoir central. Quels obstacles pourraient s'opposer à ce que le gouvernement surveille ses tendances, et tâche de la purger de ses éléments dangereux, en la convertissant en une force monarchique, au lieu de permettre qu'elle dégénère en milice révolutionnaire. La presse penche, il est vrai, vers les excès; mais le gouvernement, qui n'a pas consigné le principe de liberté, et qui conserve la censure, devrait-il être si peu vigilant qu'il ne voie les graves dangers qui le menacent de ce côté, et ne s'empresse de les prévenir? L'esprit public est en commotion, mais avec l'ascendant moral du pape, ne serait-il pas possible, soit par son autorité propre, soit par ses qualités personnelles, de développer ce qu'il y a de bon dans cet esprit, et de substituer les éléments monarchiques et religieux aux éléments révolutionnaires et impies? Cela est d'autant plus réalisable, qu'il n'y a pas eu dans les États pontificaux le moindre désaccord entre le souverain et les gens de bien, et que la position des derniers, aussi bien que celle du pape, exige qu'on évite toute rupture: aussi serait-il nécessaire de supposer aveugle le souverain, aveugles les hommes de bonne volonté, si tous ne travaillaient d'accord à l'empêcher. Il y a des motifs de craindre, mais il y en a aussi d'espérer. Si l'on m'oppose les événements d'autres pays, je répéterai ce que j'ai déjà dit: « Lorsque vous rappelez la ressemblance, n'oubliez pas la différence. »

CHAPITRE XII.

DIFFICULTÉS EXTÉRIEURES.

Les difficultés extérieures sont peut-être plus graves pour le gouvernement du pape que les difficultés intérieures. Les princes d'Italie et la diplomatie des hautes puissances lui susciteront de plus grands obstacles que les séditeurs de son propre pays.

Il n'est pas facile que tous les souverains de l'Italie conservent la sagesse et la fermeté réclamées par les circonstances critiques du moment. Il n'est pas impossible que les uns cèdent beaucoup et que d'autres offrent une attitude de méfiance à l'égard de la politique de Rome. — Les deux extrémités seraient nuisibles : la faiblesse pousserait au désordre et arrêterait le progrès des réformes ; la méfiance briserait ce dont les princes d'Italie ont le plus grand besoin pour le moment : l'union. L'unité de l'Italie est une utopie irréalisable. Si une révolution venait à la constituer un instant sous une seule autorité, cette œuvre n'aurait qu'une durée éphémère, car un grand empire ne s'improvise pas. Mais si l'unité est une utopie, il n'en est pas ainsi de la nationalité qui s'accorde avec la multiplicité des gouvernements, qui s'émancipe de l'influence étrangère, et qui provoque un développement spécial de la Péninsule, tel que le réclament sa position géographique, l'uniformité du langage et l'esprit des peuples. Cette alliance des gouvernements italiens peut reposer sur des bases qui établissent une sûreté réciproque : ils n'ont pas besoin de prendre pour modèle la Confédération germanique ; ils peuvent choisir dans celle-ci ce qu'ils jugent le plus convenable, comme quelques-uns semblent vouloir le faire dans l'union douanière.

La révolution verrait avec plaisir que la méfiance pénétrât parmi les princes italiens. Rien ne lui convient autant que les dissensions : il lui serait facile d'allumer le flambeau de la discorde, si l'on obtenait que quelques-uns de ces souverains

représentassent le principe de la réforme, et les autres un système réactionnaire.

Quoique la nationalité italienne soit bien faible, elle est cependant une réalité : il y a des liens entre les peuples de toute la Péninsule ; il y a, non pas une unité de vie politique, mais une communication dans les fonctions vitales ; c'est là ce qui conserve l'harmonie. D'une conduite contraire il pourrait résulter de graves perturbations. Le désaccord peut être fomenté tantôt par la perfidie, tantôt par l'imprudence. L'une et l'autre conduiraient à la ruine.

Si quelque gouvernement italien se croit plus sûr que celui du pape, il se livre à une illusion dangereuse. Malgré les difficultés intérieures contre lesquelles le gouvernement du pape doit lutter, il n'y en a en Italie aucun autre qui dispose d'autant de ressources morales. S'il sait les employer, il obtiendra des effets admirables même dans l'ordre politique. Mais il y a encore une autre raison puissante qui milite en faveur de la sûreté temporelle du souverain-pontife. Cette raison consiste dans le besoin qu'on a de ces gouvernements. Ce besoin s'oppose à sa ruine et, s'il survenait une catastrophe, il aiderait à le rétablir. On ne peut en dire autant des autres principautés d'Italie. Cela doit les rendre prudentes et les éloigner des voies dangereuses, en les attachant intimement au gouvernement pontifical.

La souveraineté temporelle du pape se lie aux intérêts les plus sacrés du monde catholique, et elle affecte gravement les relations internationales de tous les gouvernements. On se souvient des conflits que la captivité de Pie VII a produits ; ces conflits ne seraient pas moins graves si le pape devenait captif d'un gouvernement révolutionnaire. Du reste, un gouvernement faible dans son origine et placé dans ces circonstances aurait besoin d'un appui étranger, ce qui susciterait de très graves complications parmi les grandes puissances d'Europe. Aucune de ces puissances, ni catholique, ni schismatique, ni protestante, ne consentirait à un protectorat dont l'action pourrait s'étendre jusqu'à violenter dans ses paroles et dans ses actes celui qui exerce par ses paroles et par ses actes une si grande influence sur tous les points du monde.

C'est ainsi que la question politique de Rome est d'une gravité plus grande que celle de tout autre pays. La disparition d'un gouvernement ou d'une nationalité d'Italie produirait toujours de graves embarras ; mais ils ne seraient pas d'une telle étendue qu'un arrangement ne fût pas possible. Au contraire , la souveraineté du saint-siège laisserait toujours un tel vide , qu'on ne comprend pas comment on pourrait le remplir , et causerait dans le monde politique une telle perturbation qu'elle ne pourrait se réparer que par la restauration du pouvoir tombé. Si nous étions condamnés à prévoir des événements pareils à ceux du commencement de ce siècle, on pourrait d'abord prédire une restauration. Il y a des cas où l'excès du mal demande nécessairement le remède. Les Etats pontificaux sont petits sur la carte ; mais l'importance de leur conservation est plus grande que celle de toutes les puissances européennes, sans même excepter celles de premier ordre. Les bouleversements qui pourraient résulter de la disparition d'une de ces puissances ne peuvent se comparer avec celui qui suivrait la ruine de l'autorité temporelle du pape.

Toutes ces considérations prouvent qu'aucun gouvernement italien ne peut compter sur autant de moyens de conservation ni sur une aussi grande certitude de restauration que le gouvernement du pape. Elles indiquent aussi que les intrigues de la diplomatie européenne y trouveraient des limites qu'elles ne peuvent dépasser. Chaque jour , on crée de nouveaux et de puissants intérêts qui pourraient être endommagés dans un conflit européen. Pour cette raison la diplomatie des hautes puissances se fait conciliatrice ; elle est donc moins disposée à chercher des aventures qui puissent troubler la paix générale. On y trouve encore une espérance bien consolante : les gouvernements qui pourraient se croire momentanément intéressés à ce que les réformes en Italie n'eussent pas un cours pacifique et qu'elles devinssent révolutionnaires pour rendre nécessaire une réaction , s'arrêteraient devant le danger que la perturbation de l'Italie pourrait leur offrir aussi bien qu'à toute l'Europe.

Les conditions de la diplomatie européenne peuvent subir

une grande modification si, à la mort de Louis-Philippe, l'ordre de choses qui existe en France depuis 1830 venait à s'altérer (1). Et si cela arrivait, bien loin que la politique de Pie IX puisse attirer sur l'Italie de fâcheuses conséquences, on y voit précisément une espérance pour l'Italie. En effet si nous supposons qu'une révolution vienne à éclater en France et que l'Italie continue d'être assujettie à un système de résistance absolue sans autre alliance extérieure que celle de l'Autriche, pourrait-on se flatter que les gouvernements puissent résister à l'impétuosité révolutionnaire? Lorsque l'Autriche doit faire face sur le Rhin, ne sera-t-elle pas faible sur le Pô? Alors les gouvernements italiens auraient déjà perdu l'opportunité des réformes; les concessions deviendraient des humiliations, et, la révolution mettant la France en feu, il serait difficile de persuader que le motif des réformes fût tout autre que la crainte. Au contraire, si avant la mort de Louis-Philippe les gouvernements d'Italie, déployant leurs ressources propres, se sont placés dans une position moins liée à l'Autriche, s'ils ont fait dans leurs pays les réformes convenables ou nécessaires d'après l'esprit de l'époque, leur situation devient alors moins difficile; car, ou le *statu quo* européen continuera, ou il ne continuera pas. S'il continue, les réformes ne seraient pas dangereuses, car la propagande révolutionnaire aurait contre elle l'obstacle de la paix générale. Si le *statu quo*, ne continue pas, les princes pourront avec plus de facilité diriger le mouvement toutes les fois qu'ils l'auront commencé, choisir les conditions de l'impulsion, et prendre aussi les précautions que leur conseilleront et leur propre sûreté et la tranquillité des peuples. Pour bien comprendre la diversité des situations, il suffit de considérer l'effet que la nouvelle d'une révolution à Paris pourrait produire à Rome. Il est vrai qu'elle ne produira pas, pour le moment, la frayeur dans les uns, l'encouragement dans les autres qu'elle aurait produits dans d'autres circonstances. Les transactions subites sont dangereuses, l'habileté des gouvernements consiste à faire des

(1) Ceci était écrit avant la révolution de février. On voit jusqu'ici que nos prévisions n'ont pas été trompées.

transformations pour éviter les bouleversements. Ce qui est bien exprimé dans une pensée aussi ingénieuse dans son expression que profonde dans son sens : « Voulez-vous éviter les révolutions, faites des évolutions. »

CHAPITRE XIII.

CONCLUSION.

Je vais terminer cet opuscule, en présentant à la considération du lecteur quelques réflexions qui, en résumant les idées émises dans les chapitres précédents, donneront à la question un horizon plus vaste.

Le protestantisme a détourné le cours de la civilisation européenne. Sans cette calamité, l'Europe serait tout autre qu'elle n'est aujourd'hui. Il faut pourtant considérer les choses, non telles qu'elles devraient être, mais telles qu'elles sont. L'Europe est ce que les siècles précédents l'ont faite. Deux principes fondamentaux se trouvent dans le sein du protestantisme : l'esprit privé en matière de foi, et la suprématie religieuse attribuée au pouvoir civil. Le premier principe a conduit à l'impiété, qui commença par Luther et finit par Voltaire. Le second principe se fonda d'abord sans déguisement en Allemagne et en Angleterre, et contribua à développer dans les pays catholiques un esprit de prérogatives royales de mauvais aloi, qui germait déjà plus ou moins depuis longtemps. Ce développement parvint à son plus haut degré dans la coalition inconcevable des princes, coalition qui, dans le siècle dernier attira sur le saint-siège tant d'amertumes.

La semence du protestantisme donnait précisément à cette époque, ses derniers fruits. A la place d'une démocratie religieuse, se présentait dans l'arène une démagogie impie. La révolution française éclata : Napoléon la suivit de près. Les puissances de la terre se sont vues renversées tour à tour : elles reconnurent alors que le danger pour le gouvernement n'était pas dans la religion. La préface remarquable du Traité de la Sainte-Alliance est une proclamation de cette vérité, un peu tar-

diver sans doute, mais dont on ne s'est pas assez souvenu dans la suite. Cependant ces événements extraordinaires faisaient espérer qu'il y aurait dorénavant une alliance entre la religion et la politique. — Les infirmités du monde ne se guérissent pas malheureusement avec un morceau de papier, de même que les gouvernements ne renoncent pas à leurs instincts par la signature d'un traité. Si quelques-uns ont pu croire que la religion catholique pouvait attendre beaucoup de pareilles démarches, ils n'ont pas dû tarder à se désabuser. On a pu remarquer aussitôt que le pape, le chef du catholicisme, n'était pas un des signataires du traité. On ne comptait pas avec le vicaire de Jésus-Christ. Au congrès de Vienne, les notes et les protestations du cardinal Gonsalvi n'ont pu empêcher les grandes puissances de résoudre, à leur gré, les questions relatives aux droits temporels des églises d'Allemagne. La protection promise par l'empereur d'Autriche aux députés de plusieurs diocèses n'a produit aucun résultat. Le congrès, sans considérer que la grande majorité des Pays-Bas était catholique, les livra à une famille protestante, la maison d'Orange; ce qui donna lieu, depuis 1815, à des attentats despotiques, et causa des conflits de conscience très-graves qui ont grandement contribué à la révolution de Belgique en 1830. Quant au pape, quoiqu'il recouvrât ses possessions, il ne parvint pas à empêcher que l'Autriche se réservât le droit de garnison dans les places de Ferrare et de Comacchio. Sur ce point-là, les protestations du cardinal Gonsalvi sont restées également inutiles.

Ces faits étaient assez significatifs pour indiquer l'esprit qui présida aux décisions du congrès. La Sainte-Alliance n'était pas sainte comme quelques-uns ont pu le croire. Les événements postérieurs ont été analogues aux premiers indices. A peine l'empereur de Russie venait-il de sauver son royaume des mains de Napoléon, que déjà il craignait que le catholicisme ne parvint à le lui faire perdre : alarmé par quelques conversions, il publia en janvier 1816 un ukase par lequel il expulsait les jésuites de son empire; et en 1820, quand la démagogie troublait de nouveau le midi de l'Europe, l'autocrate s'occupait de poursuivre plus cruellement encore ces religieux, en leur ordonnant de sortir de ses États avec défense d'y jamais revenir

sous aucun prétexte. Il n'est pas nécessaire de rappeler ce qui arriva après. On y voit bien ce qu'on peut espérer de la Sainte-Alliance. Au reste, la révolution française de 1830 vint bientôt détruire l'œuvre de 1815 et changer radicalement la situation politique et diplomatique de l'Europe. Il est vrai qu'avec cet événement certaines espérances s'évanouirent ; mais Dieu, en le permettant, a voulu faire voir aux rois que pour sauver la religion on n'a pas besoin des puissances de la terre.

La propagande de Paris avait voulu troubler l'Italie et particulièrement les États romains. Les circonstances nouvelles et critiques demandent de la prudence et de la fermeté. Grégoire XVI fut prudent et ferme contre les séditeux, prudent et ferme dans ses relations avec le gouvernement de Louis-Philippe. La politique de son pontificat devait atteindre un but, et elle l'atteignit. Ce but était de conserver la paix dans ses États et d'éviter un conflit avec le pouvoir sorti des barricades. Les événements se multiplièrent et s'aggravèrent de telle sorte, qu'il ne fut plus permis que de conserver et d'attendre. Si le pape eût fait des concessions après la révolution de juillet, il eût apparu comme un satellite des Tuileries ; cela eût été indigne et eût été en outre très-dangereux. Cependant Grégoire XVI approchait de la fin de sa carrière. Pie IX lui succède ; ce pontife ne se trouve pas en face de l'Europe de la Sainte-Alliance, mais en face de l'Europe de la révolution de juillet. De grands changements s'étaient opérés dans le nord et dans le midi de l'Europe. La Religion ne pouvait fonder que bien peu d'espérances sur la politique : et dans l'avenir le pouvoir temporel du saint-siège ne devait pas compter sur les puissances du Nord. Un certain malaise règne en Italie avec la protection de l'Autriche ; on fait face aux dangers présents. Ce moyen est sujet à de graves inconvénients, et surtout il n'est qu'intérimaire. Le nouveau pape, par son âge et par ses forces, peut s'attendre à de longues années de pontificat : il se demande à lui-même s'il serait bon de laisser les choses telles qu'elles sont ; s'il ne serait pas mieux de se préparer pour l'avenir, en tâchant de diriger l'esprit de l'époque : le résultat de ses réflexions a été l'adoption d'une politique nouvelle.

Le souverain-pontife, avant que d'être roi, est vicaire de

Jésus-Christ : il est chef de l'Église. Pie IX commence par donner dans sa personne l'exemple de toutes les vertus et par entreprendre des réformes ecclésiastiques. Tout indique que Pie IX sera un pape réformateur en plusieurs sens, et cela l'honore infiniment : le christianisme a été aussi une grande réforme, car il a produit un changement radical dans les idées, dans les mœurs, dans les institutions, dans l'individu, dans la société, et il a renouvelé complètement la face du monde. L'Église a toujours été réformatrice : les conciles forment une série d'assemblées réformatrices ; leurs décrets sont des codes de réformes : on trouve ici un des caractères qui la distinguent des institutions humaines. Celles-ci, lorsque le mal s'aggrave jusqu'à un certain point, n'ont pas la force de se guérir elles-mêmes. La maladie empire, elles s'affaiblissent et périssent. Au contraire, l'Église peut guérir tous les maux et toutes les infirmités, quels qu'ils soient. Elle est douée d'une haute sagesse, pour connaître les remèdes, et d'une puissante force vitale pour les supporter et en profiter. C'est là le signe distinctif des êtres robustes, et c'est une preuve que l'Église durera jusqu'à la consommation des siècles. Voyez ce qui arrive à toutes les époques critiques ; à chaque besoin surgit une inspiration sublime, un homme pour la mettre à exécution.

Le monde civilisé est intelligent, riche, puissant ; mais il est malade : il manque de morale, il manque de croyances ; l'impénétrabilité travaille pour établir un divorce funeste entre la religion et le progrès matériel et intellectuel, divorce qui menace l'avenir des sociétés modernes. Le christianisme, après avoir apporté aux hommes le salut éternel, a sauvé le monde d'une ruine complète ; il peut seul le sauver une seconde fois des maux qui le menacent. Le monde ne sera pas sauvé par ces diplomates, qui ne savent prévenir ni guérir les calamités de leur propre pays ; il ne sera pas sauvé par les rois que les révolutions enlèvent comme une faible paille ; il ne sera pas sauvé par ces démagogues qui répandent partout le sang et les ruines. Le monde ne peut être guéri que par l'alliance de la religion et de l'esprit de progrès. Cette alliance ne pourra jamais se réaliser si l'entreprise n'est pas conduite par un pontife. Pie IX fait donc très-bien de la tenter, il fait très-bien de se montrer réformateur ;

car l'Église l'a toujours été, et Jésus-Christ le fut aussi : il fait très-bien d'avoir une politique expansive ; car le christianisme est expansif, et la charte évangélique ne l'est pas moins. Il fait très-bien de n'être pas pusillanime, de ne pas s'effrayer à la vue des difficultés et des dangers ; car ses plus grands prédécesseurs ont été courageux : il fait très-bien de prêcher aux peuples l'obéissance aux princes, mais sans se confier aux puissances de la terre pour défendre l'Église dans ses droits spirituels et temporels ; car tantôt ils ne le veulent pas, tantôt ils ne le peuvent : il fait très-bien de donner aux idées de l'importance ; car elles décident tôt ou tard des destinées du monde. Les prédicateurs du christianisme se sont toujours adressés aux sentiments et aux cœurs. Pie IX fait très-bien de vouloir montrer que la religion n'est hostile à aucune forme de gouvernement, et de ne la lier inséparablement à aucune forme politique ; car ces formes vieillissent, passent et changent comme les costumes, d'après le temps et selon le pays.

Il ne faut pas se laisser éblouir par les cris de liberté ; mais il n'est pas moins nécessaire de se prémunir contre une autre illusion : celle de croire qu'à l'ombre de ces paroles, ordre social, conservation des monarchies, se cachent des intérêts bâtards ou des idées de despotisme sauvage. La propagande révolutionnaire s'agite en Pologne, en Belgique, en Irlande : cela est vrai. D'autres ne voient dans la religion qu'un moyen d'émouvoir les peuples, cela est encore vrai. Mais devons-nous dire pour cela que la raison est toujours du côté des adversaires ? Serons-nous justes, si nous nous mettons toujours du parti des Russes en Pologne, de la maison d'Orange en Belgique, et des ultra-tories en Irlande ? Parce que la Russie représente au nord une force antirévolutionnaire, parce que l'empire de la Hollande sur la Belgique rappelle un article du traité de Vienne, et que les ultra-tories sont un élément conservateur dans la Grande-Bretagne, serons-nous toujours pour eux et avec eux, contre les choses et les hommes qui ne leur conviennent pas ? Il ne s'agit pas ici d'illusions, les illusions ne sont plus possibles dans le temps où nous vivons ; il s'agit de remarquer que, si par les mots de liberté et de progrès on exprime souvent la licence et la ruine, il arrive quelquefois qu'avec les

mots d'autorité et de conservation légales on n'exprime qu'oppression et exploitation. Témoin l'Irlande exploitée, témoin les catholiques de Russie et de Pologne si cruellement opprimés.

L'anarchie est, sans doute, une chose affreuse ; mais le despotisme n'est pas certainement plus beau. La révolution dans ses destructions offre un spectacle épouvantable ; mais le pouvoir par ses oppressions offre un tableau qui n'est pas moins dégoûtant. La religion n'a besoin ni de bouleverser ni de tyranniser. Ce qu'elle fait, c'est d'organiser et de soulager. Elle veut que les peuples obéissent ; mais elle leur allège un joug doux et un fardeau léger. Les hommes religieux ne doivent pas s'enthousiasmer pour une cause seule, quand ils entendent les cris de liberté et de fraternité, mais ils ne le doivent faire non plus quand ils entendent les mots d'ordre et de conservation. Ce que nous devons chercher et aimer toujours et partout, c'est la vérité et le bien.

La famille humaine, même dans sa vie sur la terre, est conduite par la Providence vers un terme mystérieux et par des voies ignorées. Celui qui méconnaît la transformation qui se réalise partout ne voit pas ce qui est devant ses yeux. Vouloir s'attacher uniquement à des formes vermoulues, c'est se fier à l'appui d'un vieil arbrisseau pour descendre une pente dangereuse. Respectons le passé, mais ne croyons pas que nous puissions le rétablir avec des intentions stériles. Quand nous prenons de l'intérêt pour ce qui a été, ne portons pas l'exagération au point de maudire le présent et l'avenir. Qu'est-ce qui n'a pas été nouveau de ce qui est vieux maintenant ? N'a-t-il pas occupé dans d'autres temps la place des choses qui ont passé aussi à leur tour ? La vie du genre humain ne renferme-t-elle une transformation continuelle ? L'histoire est-elle par hasard autre chose qu'une série de tableaux magnifiques qui nous offrent à chaque pas les événements les plus extraordinaires, les changements les plus merveilleux ? Gardons intactes les vérités éternelles, et soyons sûrs que ne périront jamais les choses dont la donation repose sur les promesses divines. Pour le reste, regardons-le tel qu'il est, c'est-à-dire périssable. Quand nous voyons les constructions colossales, œuvres de la main de l'homme, souvenons-nous de ces paroles de Jésus-Christ :

« Regardez ces grandes constructions, il n'en restera pierre sur pierre ! »

A la vue de la conduite de Pie IX, le génie du mal, toujours attentif aux moyens d'empêcher le bien, profite avec astuce du moment, et fait retentir partout ce cri impie : « Le pape est avec moi ! » C'est en vain qu'un démenti lui est donné par les vertus et les paroles solennelles du pontife, le génie du mal répète avec un plaisir méchant : « Le pape est avec moi ! » Le pape, après avoir prêché depuis sa première encyclique l'obligation d'obéir aux pouvoirs légitimes, répudie dans une autre allocution ceux qui se prévalent de son nom dans les troubles, en leur assurant qu'ils font en cela la plus grave injure à sa personne et à sa suprême autorité. Néanmoins, le génie du mal en souriant avec malice répète : « Le pape est avec moi. » Pourquoi donc tant d'opiniâtreté ? Parce qu'il lui convient d'alarmer les fidèles, parce qu'il lui convient de leur inspirer de la défiance contre leur pasteur, de les séparer de leur père, d'établir un schisme d'un nouveau genre dans lequel les catholiques veulent être plus catholiques que le vicaire de Jésus-Christ, et de faire que les partisans de l'ordre et de la paix des États regardent comme perturbateur de la paix et de l'ordre celui qui représente Dieu sur la terre ; celui qui représente le divin Sauveur à la naissance duquel les anges chantèrent : Paix aux hommes sur la terre ! Parce qu'il lui convient de séduire quelques esprits, et après les avoir mis en méfiance contre le pontife, de regarder avec crainte sa conduite, de manifester son mécontentement, de se tourner alors contre eux, et leur dire : Hé quoi donc ! si vous ne pouvez tolérer les réformes, quoiqu'elles soient opérées par le pape, comment pourra-t-on vous croire lorsque vous parlerez de réformes ? Si vous ne pouvez pas souffrir un système plus large en politique, quoique le pape l'ait établi, comment pourra-t-on vous croire, lorsque vous parlerez de liberté bien comprise ? Mais non : les fidèles ne seront pas assez imprévoyants pour donner dans ces pièges. Les prélats de l'Église ont connu l'intrigue et ils ont élevé leur voix auguste. En France, en Belgique, en Allemagne, en Angleterre, en Amérique, partout on fait des manifestations en faveur du pontife. Les évêques repoussent avec

indignation l'idée que le pape est isolé. Le cardinal-évêque de Lyon appelle calomnie, assertion injuste et mensongère, les paroles de celui qui accusa les évêques et le clergé de s'être prononcés contre le pape, et de vouloir entraver sa marche. Le clergé, mes bien-aimés frères, dit l'illustre cardinal, s'associe entièrement à la pensée féconde et hautement libérale de Pie IX. Il contemple avec un saint orgueil et avec une joie sincère la lutte glorieuse de son auguste chef contre tous les abus, contre la pusillanimité des uns et les encouragements perfides des autres; contre la timidité qui recule devant tous les obstacles et l'audace qui veut tout tenter.

L'auteur de cette brochure ne représente rien ni dans le clergé ni dans le peuple d'Espagne : il n'est qu'un individu qui émet son opinion; mais il est sûr que son cœur ne le trompe pas en croyant que les Espagnols, soit du peuple, soit du clergé, ne voudront pas se séparer en ce point du peuple et du clergé des autres pays catholiques. La foi dans les promesses divines leur inspirera la confiance que le pape réussira même dans les réformes temporelles. Sans confondre ce qui est divin avec ce qui est humain, on voit cependant qu'ici les choses humaines sont bien près des choses divines. Ils ne pourront jamais penser que dans la chaire auguste qui a répandu sur la société, sur l'ordre civil, tant de bienfaits, soit assis un pontife qui puisse troubler l'ordre, beaucoup moins encore lorsqu'il est certain, constant, public, que ce pontife est doué de toutes les vertus que l'Eglise vénère.

Assistons donc avec calme et confiance à ce grand spectacle : ne nous décourageons pas à la nouvelle de contrariétés passagères; étendons notre vue dans l'espace et dans le temps : ne nous limitons pas à un point; ne voyons pas seulement le jour d'aujourd'hui, rappelons-nous l'histoire, et pensons à l'avenir : ne fixons pas seulement nos regards sur Naples, Modène et l'Autriche; considérons la civilisation moderne dans toute son étendue, dans toute sa variété : ne nous laissons effrayer ni par un danger ni par un mal; réfléchissons que l'humanité ne peut faire de progrès sans lutte, s'améliorer sans douleurs; et unis de cœur à l'Eglise qui prie sans interruption pour le pape dans tous les coins de l'univers, ayons la confiance que Dieu

lui donnera lumière et force, et que les difficultés, les dangers et les calamités seront compensés par les biens qu'a déjà produits et que produira encore l'œuvre féconde de Pie IX.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

PRÉFACE DU TRADUCTEUR.	1
CHAPITRE PREMIER. — Nouveauté et grandeur du spectacle.	9
CHAPITRE II. — L'homme.	12
CHAPITRE III. — Le pontife.	17
CHAPITRE IV. — Entreprise de Pie IX.	27
CHAPITRE V. — L'indépendance de l'Italie.	30
CHAPITRE VI. — Le gouvernement pontifical et les hautes puissances.	35
CHAPITRE VII. — Les concessions.	38
CHAPITRE VIII. — Système de résistance absolue.	43
CHAPITRE IX. — La révolution et la liberté.	45
CHAPITRE X. — Réformes politiques et administratives.	49
CHAPITRE XI. — La réforme dégénérera-t-elle en révolution.	60
CHAPITRE XII. — Difficultés extérieures.	65
CHAPITRE XIII. — Conclusion.	69

A

A

V, [1]
(71277) / ~~72~~ (73337) (1)

» donne les vérités universelles et nécessaires (1). » Voilà donc une nouvelle faculté dans l'homme, qui n'est plus ni la conscience, ni la réflexion, et par laquelle seule nous pouvons connaître les vérités universelles et nécessaires. Nous disons une *faculté*, et nous le disons toujours d'après M. Cousin, puisque dans la leçon précédente nous lisons ces paroles : « Il » faut donc accorder que l'idée d'infini, de temps et d'espace » est aussi positive et aussi réelle que celle de fini, de suc- » cession et de corps, puisqu'elle tombe sous LA RAISON, *fa-* » *culté tout aussi réelle et tout aussi positive que les sens et la* » *conscience* (2). » Ce mot de faculté mérite qu'on y fasse attention, car M. Cousin jusque là avait enseigné que *la raison n'est pas nôtre, qu'elle n'est pas humaine, mais qu'elle appar- tait en nous* (3), c'est-à-dire que nous la connaissons par la conscience; et c'est pourquoi *la psychologie est la science uni-* *verselle concentrée* (4). Il y a donc encore ici une contradiction évidente.

De plus, notre philosophe se contredit en pure perte, car

(1) 1^{re} année, t. 2, p. 152.

(2) *Ibid.* p. 188.

(3) 1^{re} année, 5^e l. p. 10.

(4) *Ibid.* p. 34.

commun, pour établir la vérité des l'espace, de l'infini, etc. Mais de deux appel au sens commun est inutile et considère pas le témoignage universel ble de la vérité; ou, s'il lui reconnaît à ce titre qu'il l'invoque, il rentre de l'autorité contre laquelle il a tant déclaré qu'il a dit en faveur de l'indépendance philosophique.

Si telle était l'intention de M. Cousin nement les premiers à l'en féliciter. Mais nous faire illusion à cet égard. M. Cousin depuis, de *l'attière polémique de la thir* sophie, polémique qu'il soutient être *dence*, et qu'il appelle *une gageure* c Cependant il est bien clair que si M. Cousin, comme philosophe, de l'autorité

(1) 1^{re} année, 5^e l. p. 10.

(2) Préface du *Manuel de l'Histoire de l'Allemand de Tennemann*, par V. Cousin,

11





